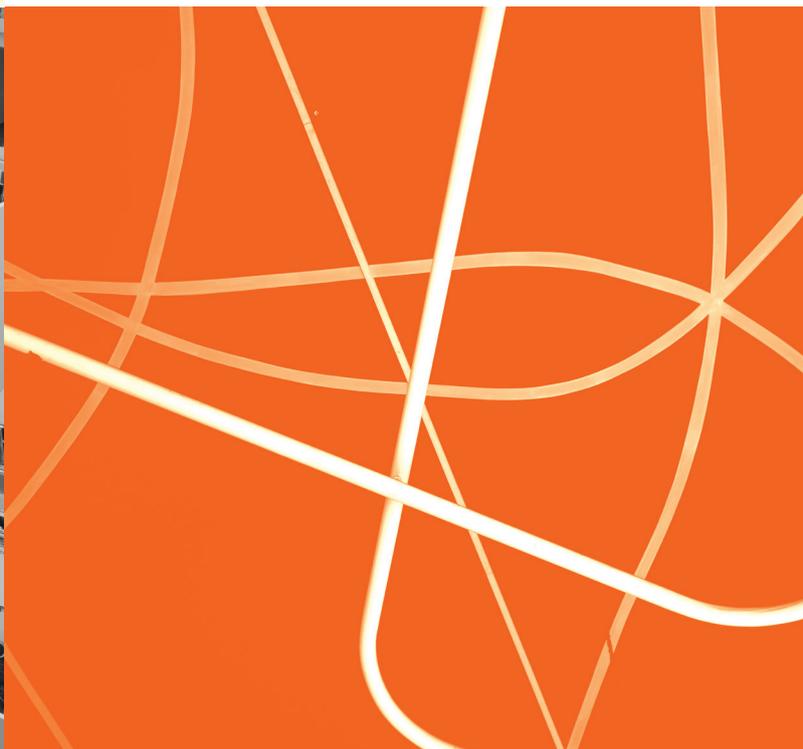


RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION 2015



AVANT-PROPOS

L'année 2015 fut pour les bibliothèques de l'Université une année particulièrement riche à plus d'un titre.

Dans le prolongement des travaux entrepris depuis quatre ans maintenant, l'important chantier de rénovation de la salle de prêt a été achevé, rendant possible dans la foulée le transfert de la salle de droit et sciences politiques vers ces nouveaux espaces. L'étude de l'implantation du Centre de ressources et de culture numérique (CRCN) conduite par un programmiste sous la responsabilité conjointe de la Direction du Patrimoine et du SCD a été menée au cours de cette année afin de définir les usages et les aménagements, tournés vers le numérique, qui seront faits de l'ancienne salle de droit ainsi libérée. Au sein du réseau, une bibliothèque a été installée au Pôle universitaire Léonard de Vinci à la Défense où des enseignements en droit, sciences économiques, gestion et préparation aux concours sont dispensés. Sur le campus, la bibliothèque de lettres de l'UFR PHILLIA accueille à nouveau étudiants et enseignants chercheurs avec des collections mises à jour et des locaux réorganisés.

Avec 1,4 millions d'entrées en 2015, les bibliothèques de l'université voient progresser, d'année en année, leur fréquentation : 17 % de hausse pour la bibliothèque universitaire par rapport à 2014, 24 % depuis 2010. Cette forte hausse de la fréquentation traduit bien la nécessité de mettre à la disposition des étudiants des espaces de travail et de vie en accompagnement des enseignements. Il est à ce titre intéressant de constater que, parallèlement à cette augmentation constante de la fréquentation des bibliothèques, le prêt et la consultation des collections sont en forte baisse : diminution de 14 % des prêts et de 16 % pour la communication des documents des magasins par rapport à l'année 2014. Dans le domaine de la documentation numérique, les usages sont, quant à eux, très contrastés avec quelques bases incontournables, à forte consultation, comme Cairn ou les bases juridiques, et des bases plus spécialisées qui mériteraient d'être mieux connues.

Mais ne déduisons pas trop rapidement de ces constats qu'il suffit de mettre à la disposition des publics des espaces et des ordinateurs. Le bon usage des ressources documentaires, qu'elles soient imprimées ou numériques, confère plus que jamais aux bibliothécaires un rôle de médiation important en vue d'une appropriation sensée de l'information. La part croissante du temps et de l'énergie des personnels du SCD consacrée à accueillir, orienter et former les publics en témoigne. Et cette année encore, l'ensemble des équipes, quel que soit le niveau ou le domaine, fut pleinement mobilisée pour assumer avec conviction nos missions.

Que chacun en soit remercié.

Evelyne DIECKHOFF

Directrice du SCD

EN 2015, LE SCD EN QUELQUES CHIFFRES

 **2,6 millions**
de connexions au portail
documentaire de l'Université



1,4 millions
d'entrées en 2015

 **600 000**

documents papier
(monographies et périodiques)
dont 360 000 en libre-accès

 **243 000**
prêts en 2015

 Plus de
12 000
films de fiction et documentaires

 **11 000 m²**
d'espaces publics

 • **4 500**
thèses imprimées

• **Plus de 1 000**
thèses électroniques soutenues
à Paris Ouest Nanterre La Défense

 **2 500**
livres électroniques

TABLE DES MATIERES

1. Les moyens	5
1.1 Les ressources humaines.....	5
1.1.1 Les postes budgétaires.....	5
1.1.2 Bilan social.....	6
1.1.3 Les promotions.....	8
1.1.4 La mobilité.....	8
1.1.5 Le personnel contractuel.....	9
1.1.6 La formation du personnel.....	9
1.1.7 Les moniteurs étudiants et tuteurs documentaires.....	12
1.1.8 L'aide de la Région Ile-de-France.....	13
1.2 Le budget.....	13
1.2.1 Les recettes.....	13
1.2.2 Les dépenses.....	14
1.3 Les infrastructures.....	16
2. Un outil de réussite : la bibliothèque comme outil pédagogique	17
2.1 Une ouverture adaptée au calendrier universitaire.....	17
2.2 La bibliothèque plébiscitée par les étudiants de master.....	18
2.3 Le dynamisme des bibliothèque de proximité : le réseau des BUFR.....	23
2.3.1 La mise en place d'une BUFR sur le site du Pôle Universitaire Léonard de Vinci...	23
2.3.2 Le réveil de la bibliothèque de l'UFR de Lettres (Philia).....	24
2.3.3 Un réseau dynamique.....	26
2.4 La formation des usagers.....	26
2.5 L'action culturelle : relais pédagogique et valorisation de la recherche.....	29
Conclusion.....	31
3. Les fonds documentaires	32
3.1 État des fonds documentaires.....	32
3.1.1 Les monographies papier.....	32
3.1.2 Les périodiques.....	33
3.1.3 Les thèses.....	33
3.1.4 La documentation électronique.....	34
3.2 Analyse de l'utilisation des collections.....	37
3.2.1 Les collections papier.....	37
3.2.2 Les ressources électroniques.....	38

Conclusion.....	42
4. Vers une logique de services.....	42
4.1 Lieux de vie.....	42
4.1.1 L'ouverture d'une nouvelle salle de lecture en Droit.....	43
4.1.2 L'aménagement de la BUlle.....	44
4.2 Les services et leur évaluation.....	45
4.2.1 Le Prêt Entre Bibliothèques et le Prêt aux Etudiants Empêchés.....	45
4.2.2 Prêt de tablettes, liseuses, ordinateurs portables.....	48
4.2.3 Réservation des boxes.....	48
4.2.4 La salle informatique adaptée.....	48
4.2.5 Impressions et photocopies.....	50
Conclusion.....	50
5. Perspectives et projets.....	51
5.1 Le Centre de Ressources et de Culture Numériques.....	51
5.2 Les archives ouvertes.....	52
ANNEXES.....	54
Organigramme du SCD au 31 décembre 2015.....	55
Les BUFR intégrées et associées.....	56
Ressources acquises sur le budget de la documentation électronique en 2015.....	57
DONNÉES CHIFFRÉES.....	59
1. Le personnel.....	59
2. Le budget.....	64
CHIFFRES CLÉS.....	67

1. LES MOYENS

1.1 LES RESSOURCES HUMAINES

1.1.1 LES POSTES BUDGETAIRES

Le SCD a trouvé en 2015 un point d'équilibre dans sa politique de repyramidage engagée en 2010. Le nombre de postes budgétaires et le nombre d'agents dans les différentes catégories restent inchangés par rapport à l'année 2014. Le SCD disposait au 31 décembre 2015 de 97 postes budgétaires dont 23 de catégorie A, 33 de catégorie B et 41 de catégorie C.

Tableau 1 - Postes budgétaires

	2012	2013	2014	2015
Postes budgétaires du SCD	100	98	97	97

Depuis 2010 on constate une réduction de 10,3 % des postes budgétaires en raison d'un transfert de postes vers l'université et de requalifications : au sein du SCD, on note une augmentation de 6 % de postes de catégorie B en même temps qu'une réduction de 22% pour les postes de catégorie C.

La SCD a ouvert à concours un poste de magasinier qui n'a pas été pourvu par un titulaire. Le support a donc fait l'objet d'un recrutement d'un agent contractuel. Pour 2015, l'effectif total à la bibliothèque est de 118 agents, hors tuteurs et moniteurs.

Les branches d'activité en 2015 se répartissent de la manière suivante : 80 % sont issus des métiers des bibliothèques (filière bibliothèque et personnel ITRF, BAP F) et 20 % des effectifs sont composés d'agents administratifs, de techniciens et d'informaticiens.

Tableau 2 - Répartition des personnels par branche d'activité

	Bibliothèque et BAP F	BAP J	BAP E	BAP G	Total
		Administrative	Informatique	Technique	
CAT A	23	2	1	2	28
CAT B	34	3	3	0	40
CAT C	37	7	0	6	50
Total	94	12	4	8	118

1.1.2 BILAN SOCIAL

La répartition homme/femme est stable par rapport aux années précédentes : les femmes représentent la grande majorité des effectifs du SCD (74,6 %) toutes catégories confondues.

Tableau 3 - Répartition par âge en 2015

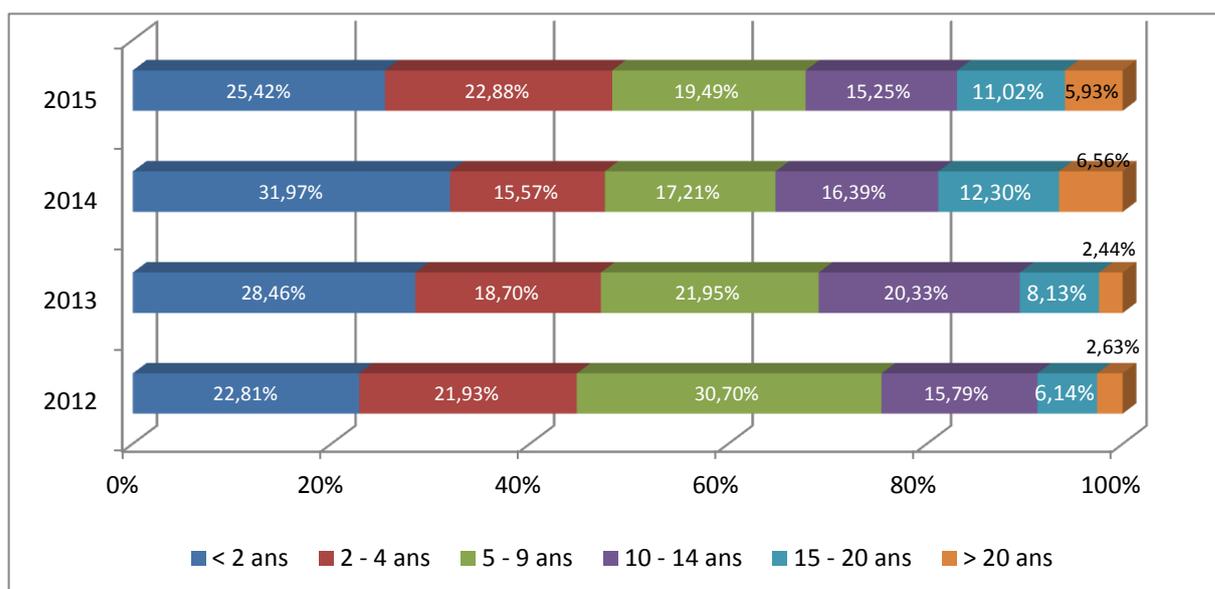
Age	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	Plus de 60 ans
Catégorie A	12	4	6	6	0
Catégorie B	8	10	10	9	3
Catégorie C	6	7	18	12	7
TOTAL	26	21	34	27	10
% 2015	22,03	17,80	28,81	22,88	8,47
% 2014	22,95	15,57	29,51	22,13	9,84
% 2013	19,51	18,70	26,83	25,20	9,76
% 2012	9,65	23,68	29,82	28,07	8,78

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 40-49 ans (28,8 %) suivie de celle des 50-59 ans et 20-29 ans avec environ 23 %. Ces données restent stables par rapport à l'année 2014. Si on les compare avec les chiffres de l'année 2012, on constate une

augmentation de la quotité de la tranche d'âge la plus jeune (+12 %), alors que toutes les autres catégories voient leur représentation diminuer de 1 % à 6 %, à l'exception des plus de 60 ans qui ne varient pas. Ce rajeunissement de l'équipe concerne une grande partie de l'équipe d'encadrement.

Tableau 4 - Ancienneté au SCD - Année civile 2015

Ancienneté	< 2 ans	2 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 20 ans	> 20 ans
Catégorie A	12	10	4	2	0	0
Catégorie B	7	10	10	5	6	2
Catégorie C	12	6	9	11	7	5
TOTAL	31	26	23	18	13	7
% 2015	26,27	22,03	19,49	15,25	11,02	5,93
% 2014	31,97	15,57	17,21	16,39	12,30	6,56
% 2013	28,46	18,70	21,95	20,33	8,13	2,44
% 2012	22,81	21,93	30,70	15,79	6,14	2,63



Par rapport à 2014, on note une réduction du nombre de personnel présent depuis moins de deux ans au profit d'une augmentation des agents ayant entre deux et neuf ans d'ancienneté. Un tel glissement est le signe d'une stabilisation des agents en poste après plusieurs années de recrutements nombreux, notamment dans l'équipe d'encadrement.

Tableau 5 - Répartition par niveau d'études en 2015

Diplôme	< bac	Bac	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5
Cat. A	0	0	0	4	6	18
Cat. B	2	7	5	11	10	5
Cat. C	20	14	3	8	2	3
TOTAL	22	21	8	23	18	26
% 2015	18,64	17,80	6,78	19,49	15,25	22,03
% 2014	18,85	18,85	4,92	18,03	13,11	26,23
% 2013	21,14	20,33	6,5	17,89	11,38	22,76
% 2012	26,32	17,54	6,14	19,30	11,40	19,30

Les niveaux d'études sont restés stables entre 2014 et 2015, avec la confirmation de deux tendances : la diminution des niveaux d'étude les plus bas (inférieur ou égal au baccalauréat) et la consolidation du niveau d'études supérieures (Bac +2 à Bac +4) chez les agents de catégories B et C.

1.1.3 LES PROMOTIONS

En 2015, on a compté deux promotions par liste d'aptitude dans la filière bibliothèque : une bibliothécaire assistante spécialisée a été promue au corps de bibliothécaire et une magasinière a été promue bibliothécaire assistante spécialisée.

Par ailleurs, deux magasiniers ont bénéficié d'un changement de grade pour passer magasiniers 1^{ère} classe.

1.1.4 LA MOBILITE

En termes de mouvement du personnel, cinq personnes ont quitté le SCD en 2015 : une bibliothécaire par mise à disposition, trois personnels de l'administration dont deux vers d'autres établissements à la suite de la réussite au concours et une par mouvement interne au sein de l'université, ainsi qu'un agent du service technique.

En 2015 nous avons accueilli cinq nouveaux agents titulaires par la voie du concours externe : un bibliothécaire à la fin de sa scolarité à l'ENSSIB, un bibliothécaire assistant spécialisé, un magasinier, une secrétaire et une adjointe administrative.

1.1.5 LE PERSONNEL CONTRACTUEL

Le personnel contractuel contribue de manière importante au fonctionnement des bibliothèques et à l'enrichissement des services en direction des différents publics.

Ce personnel est recruté en cas de vacances d'emplois de titulaires ou sur des rompus de temps partiels. Leur affectation se fait en fonction des besoins non couverts par le personnel titulaire. En 2015, 8 personnes ont été recrutées pour des durées variables, toutes filières confondues : 2 personnes sur des postes de catégorie A, 2 sur des fonctions de catégorie B et 4 sur des emplois de catégorie C.

1.1.6 LA FORMATION DU PERSONNEL

Conformément aux principaux textes régissant le droit à la formation continue des agents de la fonction publique d'Etat et à la charte de la formation de l'université, le SCD construit chaque année un plan de formation s'appuyant sur une double démarche :

- le recueil individuel auprès de chaque agent de ses souhaits/besoins de formation au cours de l'entretien professionnel avec son responsable hiérarchique, intégré au compte rendu d'entretien.

- la définition de projets et d'objectifs fixés pour l'ensemble du SCD et déclinés au niveau de chaque département quand cela s'avère nécessaire.

Les axes stratégiques

Le plan de formation du SCD était construit autour de 3 axes principaux :

- Développer, adapter et consolider des compétences professionnelles nécessaires à l'amélioration et au développement de nouveaux services dans un contexte évolutif.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la « transition bibliographique », les catalogueurs de la BU ont bénéficié en 2015 de formations sur les thèmes de l'évolution des catalogues et du catalogage. Elles constituent des pré-requis pour le suivi des formations organisées sur l'application des règles de catalogage RDA-FR et sur le web sémantique.

Les différents mouvements de personnels et la nomination de nouveaux agents ont également induit la nécessité de former les collègues au catalogage en général. Ces formations métiers sont majoritairement assurées par Médiadix et l'ABES.

Les responsables de BUFR ont pu bénéficier de formations de perfectionnement concernant le SIGB Aleph qui se poursuivront en 2016.

Enfin, l'ensemble des agents de catégorie C ont suivi une formation à la CDU pour améliorer et faciliter le rangement des documents. Celle-ci a fait suite à la mise en place de nouvelles procédures et à la co-construction d'outils d'aide au rangement.

- Optimiser l'accueil, le renseignement et la communication avec le public.

La mise en œuvre du plan de formation révèle une attention toute particulière portée à l'amélioration de l'accueil des publics (gestion des situations difficiles, accueil des étudiants en situation de handicap) et au développement de nouveaux services.

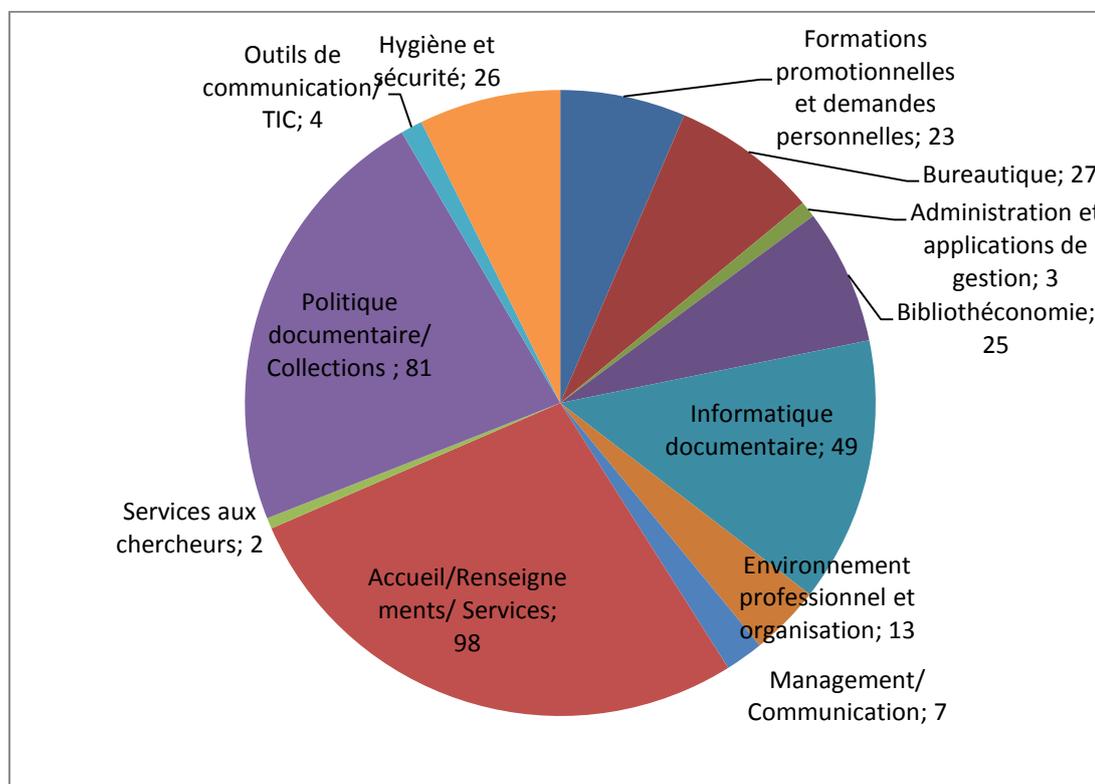
Ainsi la mise en place du prêt de tablettes, liseuses et ordinateurs portables pour les étudiants de l'université a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble du personnel à l'utilisation de ces nouveaux outils de lecture et à parfaire leur connaissance de l'offre de ressources électroniques, pour mieux participer à leur valorisation. Plusieurs stages ont également eu pour objet le développement des compétences de médiateur et de formateur des agents de catégorie A et B : formation de formateurs et formation aux bases de données.

Compte tenu des nombreuses transformations que connaît et va encore connaître le SCD, l'équipe de cadres de catégorie A a bénéficié de plusieurs formations sur l'innovation en bibliothèque, la médiation numérique, la démarche qualité ou la lecture sur tablettes ou liseuses. Ces formations ont quasi systématiquement fait l'objet de restitutions à l'ensemble de l'équipe du comité de pilotage, alimentant ainsi la réflexion sur les nouveaux services à mettre en place.

- Accompagner les agents dans leur projet d'évolution professionnelle et de mobilité.

Le soutien à l'évolution des agents tant par les concours de la filière bibliothèque et ITRF, que par la promotion, s'est concrétisé au sein du SCD par l'inscription au plan de formation de 14 formations promotionnelles ou formations demandées à titre individuel et personnel. Cela représente 80 jours de formations (479,5 heures) pour 23 stagiaires. Par ailleurs, 6 agents de catégorie C ont pu bénéficier d'un soutien à la préparation des concours en interne assuré par leurs collègues de catégorie A ou B.

Tableau 6 - Répartition des stagiaires par formation



Filière Bibliothèque	Effectifs	Nombre d'agents formés	Pourcentage d'agents formés de cette catégorie
A	20	19	95
B	29	28	96
C	48	24	50
Filière ITRF		Nombre d'agents formés	Pourcentage d'agents formés
A	5	3	60
B	9	4	44
C	6	6	100
Filière AENES		Nombre d'agents formés	Pourcentage d'agents formés
C	6	4	66
Total toutes filières confondues	123	88	71,5

Le pourcentage d'agents formés est encore en hausse par rapport à 2014 (71,5 % contre 69 % en 2014). L'effort d'ajustement de l'offre de formation pour les catégories C semble porter ses fruits : pour l'essentiel il s'agit de formations courtes en interne

essentiellement tournées vers le développement de leur connaissance des outils de travail et des collections. D'une manière générale, cette offre en interne s'est considérablement étoffée.

Pour les raisons évoquées plus haut, le nombre de jours de formation par agent a lui aussi augmenté, en particulier pour les agents de catégorie A ou B. Le nombre moyen de jours de formation par agent passe ainsi de 2,32 à 3,73j/agent.

Tableau 7 - Nombre de jours de formation par catégorie de personnel

	Pourcentage d'agents ayant suivi au moins une formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de jours de formation	Nombre moyen de jour de formation /agent
Cat. A	88	654,75	109,12	4,36
Cat. B	84	752,5	125,41	3,48
Cat. C	56	565,5	94,25	1,68
TOTAL	71,5	1972,75	328,78	3,73

Cela est également lié au développement et à la valorisation des formations en interne. En effet, 73 % des formations de l'année 2015 ont été suivies en interne, principalement lorsqu'il s'agissait de bibliothéconomie, d'accueil et de renseignement des publics, de gestion des collections et politique documentaire.

1.1.7 LES MONITEURS ETUDIANTS ET TUTEURS DOCUMENTAIRES

Comme chaque année, le Service Commun de la Documentation recrute parmi les étudiants de l'université des moniteurs et des tuteurs documentaires. Le recours à leurs services a permis d'atteindre les objectifs d'extension des horaires d'ouverture initiée en 2013. Leurs missions se déclinent ainsi : accueil, orientation, rangement de documents et renseignements bibliographiques.

En 2015, le SCD a recruté 52 moniteurs étudiants pour un total de 9 869 heures soit 6,14 équivalent temps plein (ETP). Depuis l'année 2012 et jusqu'en 2014 les heures de monitorat avaient diminué au profit d'un recentrage de l'activité des moniteurs sur la fin de journée (17h-20h). En 2015, en revanche, on note une augmentation de 12,5 % en nombre d'heures de monitorat en raison de l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque durant les congés de printemps ou de l'extension des horaires de certains services au SCD (vidéothèque). Par ailleurs, à la suite de l'ouverture d'une bibliothèque au PULV, en octobre 2015, des heures de monitorat ont été attribuées à ce nouvel espace.

Quant aux tuteurs documentaires, le SCD a recruté 3 étudiants de niveau master 2 ou doctorat qui ont assuré les formations à la recherche documentaire des nouveaux étudiants. Ils ont réalisé 135,5 heures (0,08 ETP).

**Tableau 8 - Répartition par service de l'utilisation des heures de monitorat -
Année civile 2015**

Services	2015	2014	2013	2012
Service aux publics	3 025,41	2 249,00	1 967,00	2 044,00
Droit / Eco	1 825,25	1 825,25	1 730,25	1 467,00
Vidéotheque	504,25	870,00	1 079,00	1 522,00
Mediadix	0,00	0,00	276,50	332,00
Total monitorat BU	5 354,91	4 944,25	5 052,75	5 365,00
LCE	1 330,00	1 458,00	1 311,50	1 315,00
SPSE	1 776,50	1 520,00	1 445,00	1 503,00
PULV	134,50	0,00	0,00	0,00
IUT	1 274,00	853,00	1 196,00	1 467,00
Total BUFR	4 515,00	3 831,00	3 952,50	4 285,00
Total monitorat SCD 2015 *	9 869,91	8 775,25	9 005,25	9 650,00
ETP 2015	6,14	5,46	5,60	6,00
Dont Subvention RIF *	2 751,03	2 801,12	3 440,86	3 440,86
ETP 2015	1,71	1,74	2,14	2,14

* Le nombre d'heures de monitorat subventionnées a été revu en fonction du coût chargé (14,54 €).

1.1.8 L'AIDE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

L'université et la Région Ile-de-France ont signé, comme les années précédentes, la huitième convention d'emploi étudiant pour l'année 2015-2016 qui a pris effet le 1^{er} septembre 2015. Cette subvention apporte un double bénéfice : offrir aux étudiants une activité rémunérée compatible avec la réussite des études, améliorer l'accueil des étudiants en élargissant les horaires d'ouverture de la bibliothèque. Les étudiants de Paris Ouest, boursiers et/ou logés à la résidence universitaire, ont été prioritaires.

L'aide de la Région Ile-de-France a été pour l'année 2015-2016 de 40 000 € comme l'année universitaire précédente mais inférieure aux années 2013 et 2012 où elle s'élevait à 48 000 €.

1.2 LE BUDGET

1.2.1 LES RECETTES

En 2015 les ressources financières du SCD se sont élevées à 1 704 222 €, dont la moitié provient de la dotation de l'Université (880 845 €, soit 51,7 % des recettes).

Les autres ressources proviennent :

-des droits d'inscription à la bibliothèque : 636 863 € (37,4 % des recettes), en baisse par rapport à l'année précédente. Néanmoins, depuis 2012 nous notons une augmentation moyenne d'environ 1% par an ;

-des subventions de la Région Île-de-France pour le soutien de l'emploi étudiant en bibliothèques : 42 433 € ;

-des dotations des autres composantes de l'établissement pour leur participation aux dépenses documentaires des bibliothèques intégrées : 89 478 € (5,2 % des recettes) ;

-des ressources propres et lucratives (photocopies et restauration essentiellement), fluctuantes chaque année et qui enregistrent cette année une légère augmentation de 3,7 % par rapport à l'année précédente : 54 603 € (3,2 % de la dotation).

1.2.2 LES DEPENSES

Le taux d'exécution des dépenses du SCD en 2015 se répartit comme suit :

-98 % pour le fonctionnement

-94 % pour l'équipement

-87 % pour les dépenses de personnels

Le montant non consommé s'élève à 55 143 € : 28 571 € en fonctionnement, 6 500 € en équipement et 20 072 € en rémunération des personnels.

Le taux d'exécution des dépenses globales a été le même qu'en 2014 : 97 %.

Les dépenses s'élèvent en 2015 à 1 819 819 € pour un montant global prévisionnel de 1 874 962 €, après ajustement au cours de l'année (budget rectificatif).

Le SCD a versé pour la quatrième année consécutive 100 000 € au programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la rénovation des salles de lecture de la bibliothèque universitaire.

Les dépenses en documentation sont les plus importantes pour le SCD : 1 196 558 € (66 % du total des dépenses). Nous pouvons noter une légère augmentation par rapport à l'année précédente (3 %) mais elles se situent au même niveau que l'année 2013. La part des dépenses consacrées à la documentation, en ajoutant les dépenses d'environnement documentaire, reliure et conservation, s'élève à 69 % du total de dépenses, soit 1 254 633 €.

Les dépenses en mobilier et équipement représentent le deuxième poste après la documentation avec 262 460 € (14 % du total des dépenses). Elles sont consacrées à l'équipement et au mobilier des salles de lecture, des magasins et des bureaux. Ces dépenses sont bien supérieures à l'année 2014 et ont été mobilisées principalement pour la rénovation de la salle de droit, ouverte en septembre 2015.

Les dépenses de personnel sur ressources propres s'élèvent à 133 928 € et elles sont en augmentation par rapport à l'année 2014 (+ 5 %) mais au même niveau que les années 2012 et 2013. À partir de 2010, le SCD a réduit chaque année ses dépenses de rémunération entre 30 % et 10 % pour se stabiliser à partir de 2013. Ce point

d'équilibre se maintiendra du fait de l'engagement du SCD sur l'amplitude horaire d'ouverture.

Le poste informatique représente uniquement 2 % du total des dépenses (32 064 €). En effet, les charges liées à l'achat et à la maintenance des systèmes informatiques des bibliothèques ont été transférées à la DSI en 2011.

Quant aux dépenses de travaux d'entretien courant du bâtiment, elles ont augmenté par rapport à l'année 2014 (+ 45 %) et représentent 2,5 % des dépenses totales. Les dépenses de formation professionnelle et de missions sont inférieures à l'année précédente et s'élèvent à 6 987€.

Les dépenses documentaires

Les dépenses documentaires de la bibliothèque universitaire et des bibliothèques d'UFR s'élèvent en 2015 à 1 196 558 € soit 66 % du total des dépenses. Ce montant est en légère augmentation par rapport à l'année précédente bien que depuis des années les valeurs sont stables et varient entre 1 % et 3 %.

Les dépenses documentaires se distribuent de la façon suivante :

- Monographies imprimées (BU et BUFR intégrées) : 425 348 € (36 % des dépenses documentaires) ;

- Périodiques imprimés : 276 316 € (23 % des dépenses documentaires), ce qui est stable par rapport 2014 ;

- Documentation électronique : 457 405 € (38 % des dépenses documentaires). Ce montant est constant par rapport aux deux dernières années.

- DVD : 20 348 € soit 1,7 % des dépenses documentaires et en légère diminution par rapport à l'année 2014 (- 2,5 %).

- E-books : 14 981 € (1,25 % des dépenses documentaires). L'augmentation de 18 % de ce budget témoigne du succès de son utilisation depuis son démarrage en 2014.

- Bandes dessinées : 2 160 €, dépense qui a débuté en 2014 et qui représente 0,2 % du total des dépenses.

Les BUFR intégrées (IUT Ville d'Avray, SPSE, IPAG et LCE) ont dépensé pour 84 507 € de ressources documentaires et le taux d'exécution réalisé a été de 98,8 % par rapport aux budgets alloués.

Les dépenses documentaires sont restées stables ces dernières années, bien que les données montrent que les ressources électroniques augmentent progressivement au détriment des documents imprimés, principalement pour le secteur des périodiques.

1.3 LES INFRASTRUCTURES

La bibliothèque universitaire dispose d'une surface de 15 900 m² ainsi répartis :

- 8 729 m² pour les salles de lecture offrant aux lecteurs 1 242 places assises
- 2 741 m² de circulation, salles de réunion et d'espaces divers
- 2 750 m² pour les magasins dans la tour centrale
- 1 680 m² de bureaux et d'espaces de travail interne

Le bâtiment abrite également la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.

L'existence d'une équipe technique sur place (7 agents) est indispensable pour l'entretien et la maintenance de ces locaux, y compris le Musée d'Histoire Contemporaine sur le site des Invalides à Paris.

En dehors de sa fonction première qui est d'assurer la maintenance légère des locaux et des équipements, le service technique est régulièrement amené d'une part à assurer les aménagements nécessaires à l'évolution des services, d'autre part à effectuer la maintenance curative des ouvrages dans un état de dégradation avancé. Durant ces dernières années, l'équipe technique a ainsi effectué de nombreux travaux d'électricité pour la mise aux normes du bâtiment ainsi que des travaux de rénovation de bureaux.

Amélioration du confort thermique et sonore

L'équipe technique a procédé à plusieurs interventions visant à améliorer le confort thermique dans les salles de travail. En lien avec la Direction du Patrimoine, les moteurs d'extraction ont été remplacés.

Tous les stores de façade ont été remplacés sur l'ensemble des ailes (sauf pour la salle destinée au futur CRCN).

Les trois escaliers droits suspendus ont été re-vitrifiés.

Dans le cadre de la convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations, une liste de travaux a été établie par le responsable du service technique, en lien avec la Direction du Patrimoine, pour générer des économies d'électricité.

Réaménagements d'espaces

Outre une participation très active à l'aménagement de la salle de Droit (peinture), l'équipe technique a contribué au réaménagement de la Bulle, de l'espace vidéothèque et périodiques de la salle d'Économie et du couloir des Lettres.

À la suite de ces réaménagements, une charte graphique a été mise en place pour la signalétique, qui s'est concrétisée par un premier déploiement d'affiches invitant au silence et précisant les activités autorisées dans les divers espaces de la bibliothèque.

Commission de sécurité

En coordination avec la Direction Logistique et Sécurité et la Direction du Patrimoine, le responsable du service technique et son adjoint ont préparé la visite de la commission de sécurité qui a eu lieu à la fin de juillet 2015 et a donné son autorisation pour l'ouverture de la nouvelle salle de Droit.

À cette occasion le parc d'extincteurs a été restructuré et les plans d'évacuation renouvelés.

2. UN OUTIL DE REUSSITE : LA BIBLIOTHEQUE COMME OUTIL PEDAGOGIQUE

2.1 UNE OUVERTURE ADAPTEE AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Pour la deuxième année consécutive, la rentrée universitaire 2015 a été caractérisée par un avancement des dates de reprise des cours au 14 septembre, précédée de la semaine d'accueil des étudiants du 7 au 11 septembre. De même, en fin de deuxième semestre, la première session d'examen intervient désormais très tôt, dès le début du mois de mai, pour permettre à la seconde session de se tenir en juin, avec la fin des délibérations prévues dans la première quinzaine de juillet.

Ce calendrier universitaire réduit ainsi la pause estivale et contraint les différents services de l'université à revoir leur propre calendrier de fonctionnement. Ainsi pour la bibliothèque, la reprise de l'ouverture jusqu'à 20h a été avancée au 7 septembre, ce qui implique la présence de personnel en nombre suffisant pour assurer le service public, la période d'accueil des étudiants, en particulier des primo-arrivants, étant cruciale pour la réussite de leur année universitaire. On note ainsi une augmentation de la fréquentation de 45 % et de 48 % en septembre et octobre 2015 par rapport à 2014.

Dans un même souci de s'adapter au calendrier académique, la bibliothèque maintient l'ouverture jusqu'à 20h durant la semaine de vacances de printemps, qui précède les examens, et la semaine de vacances de novembre, que beaucoup d'étudiants mettent à profit pour travailler individuellement.

Les chiffres témoignent du succès de cette adaptation de l'ouverture : la fréquentation globale du SCD s'élève en 2015 à 1 383 281 entrées (1 243 809 entrées en 2014). Elle enregistre une hausse de 11,2 % très largement imputable à la hausse de la fréquentation de la BU, qui représente à elle seule 70% des entrées en bibliothèque.

L'amplitude d'ouverture de la bibliothèque est de onze heures trente par jour en semaine, réduite à dix heures pendant les vacances, et de huit heures le samedi. La BU est ouverte en période normale 65h30 par semaine.

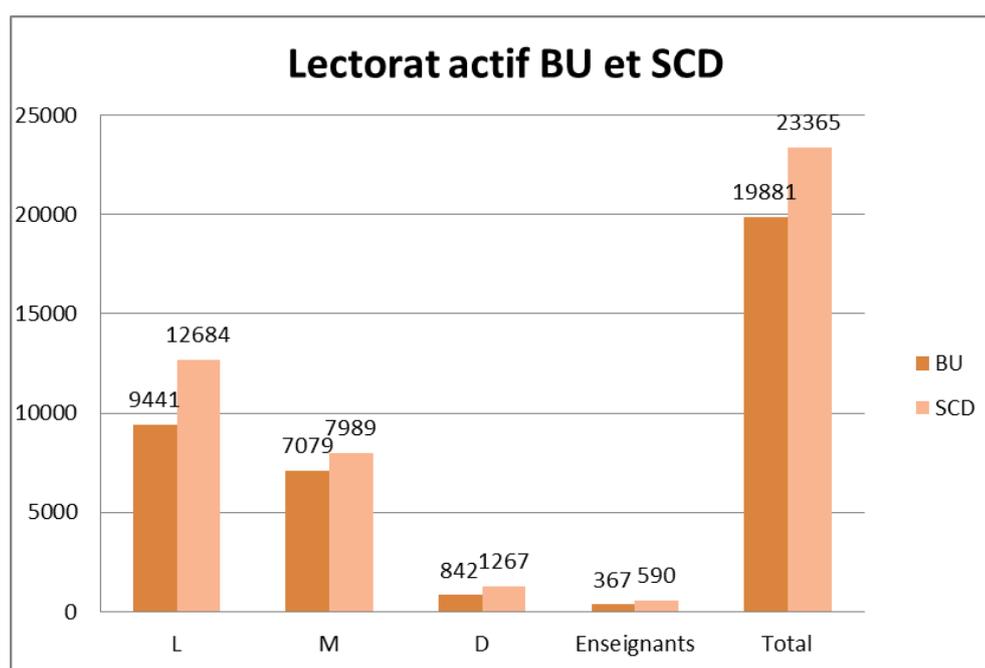
Un effort d'ouverture particulier est fait chaque soir, de 19h à 20h, pour une activité non négligeable et en augmentation : 305 sorties en moyenne chaque soir, soit 8 % de l'activité de la journée.

L'amplitude horaire hebdomadaire moyenne en BUFR est de 42,8 heures (41,5 h en 2014). Cela s'explique par la réouverture de la BUFR du PULV et par l'élargissement des horaires d'ouverture des BUFR de lettres et de DSP. De fait, la fréquentation des BUFR a globalement augmenté en 2015 passant de 418 615 entrées à 420 201. La fréquentation des BUFR DSP, SEGMI et HHA est encore en hausse alors que SPSE et LCE voient leur fréquentation diminuer. Contrairement à 2015, en 2016, ces deux bibliothèques resteront ouvertes pendant les vacances de printemps, en pleine période de révisions et de forte demande de places de travail de la part des étudiants.

2.2 LA BIBLIOTHEQUE PLEBISCITEE PAR LES ETUDIANTS DE MASTER

Est considéré comme lecteur actif l'utilisateur qui a effectué au moins un emprunt au cours de l'année. 33 673 étudiants étaient inscrits à Paris Ouest en 2015 : ils constituent donc le public cible de la BU avec les enseignants-chercheurs et les personnels. Parmi ces étudiants, 23 365 étaient des lecteurs actifs, ce qui représente une proportion de 69,38 %.

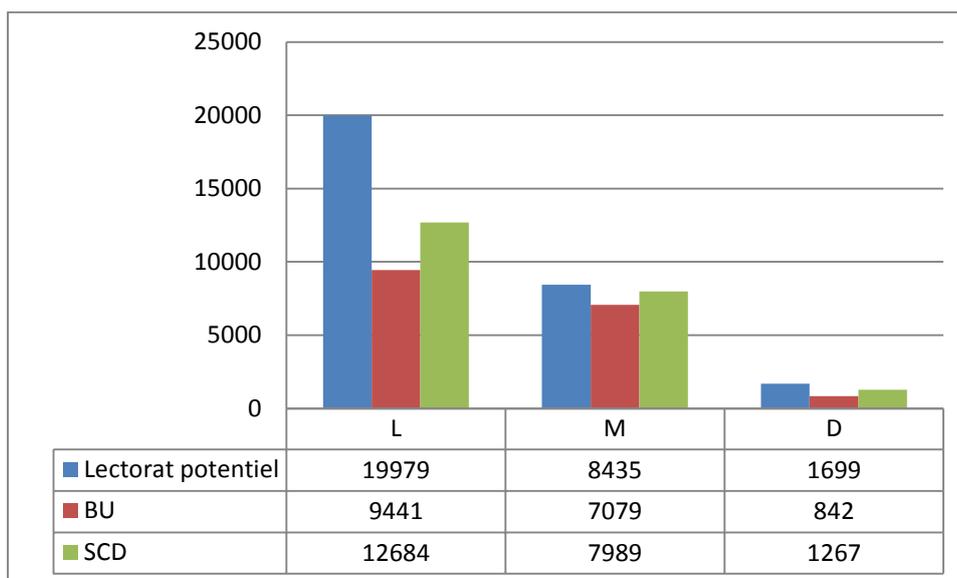
Tableau 9 - Part du lectorat actif de la BU dans le lectorat actif du SCD



Le différentiel entre la colonne SCD et la colonne BU représente les lecteurs actifs en BUFR. On remarque que ce sont les étudiants de master qui fréquentent le plus la BU et que les BUFR rencontrent un large public aux deux extrêmes du spectre : étudiants en licence et surtout enseignants et doctorants.

Comparaison du lectorat actif du SCD et potentiel par niveau d'étude

Tableau 10 - Lectorat actif et lectorat potentiel

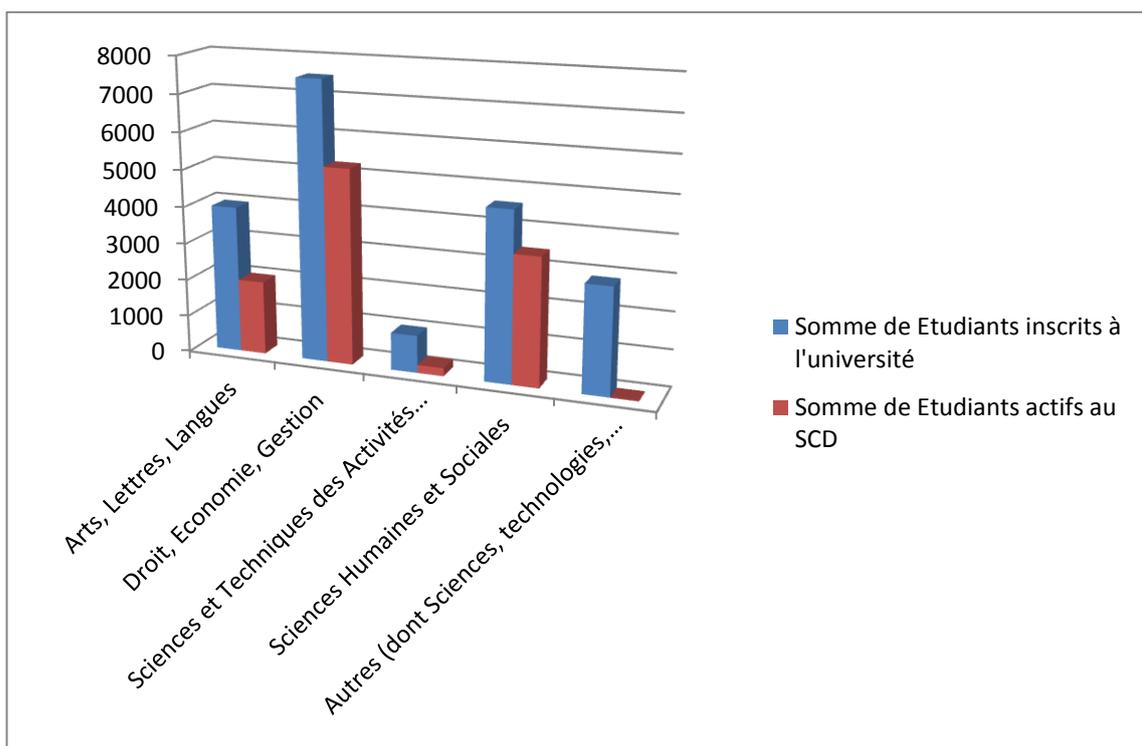


Ce sont les étudiants en master qui sont très nettement les plus actifs avec une part de presque 95 % pour le SCD.

Lecteurs actifs du SCD par discipline

On constate de fortes disparités entre les disciplines. Ainsi, si l'on considère les étudiants en licence, les étudiants en SHS et en droit-économie sont de loin les plus actifs. On remarque la très faible proportion d'étudiants de STAPS qui empruntent à la bibliothèque (21,6 %), alors que la moitié d'entre eux deviennent emprunteurs en master.

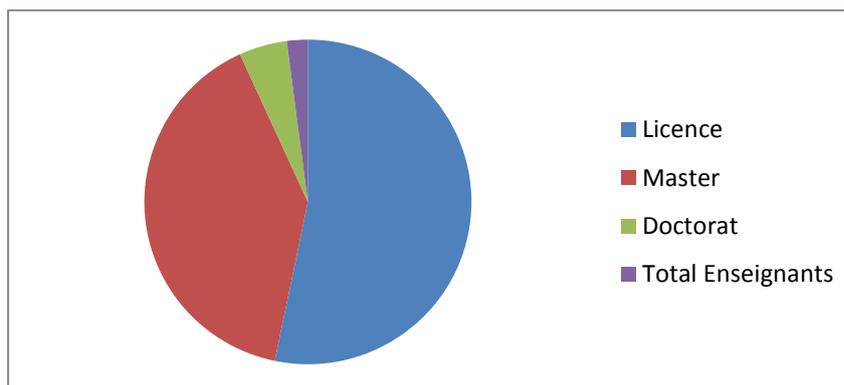
Tableau 11 - La répartition des lecteurs actifs au SCD par discipline



Lectorat actif de la BU

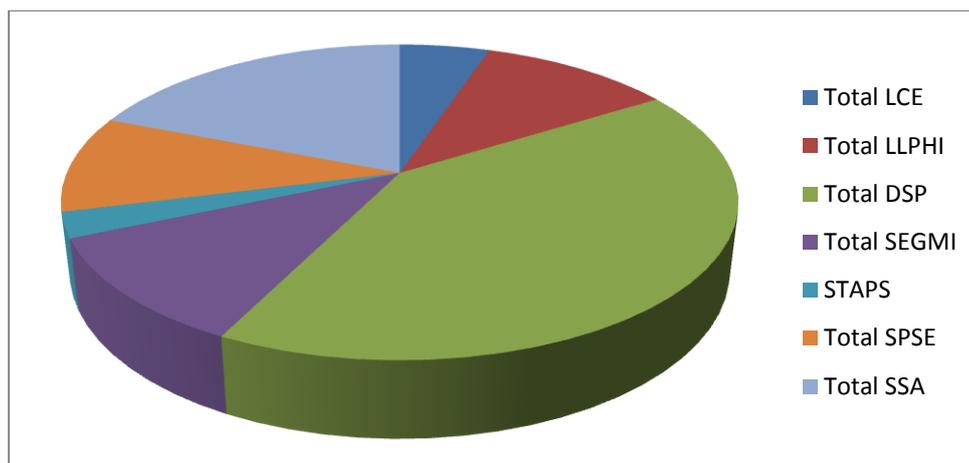
Les étudiants en licence représentent plus de la moitié des lecteurs actifs de la BU. Avec les étudiants de master, ils constituent 93 % des usagers. Les étudiants en doctorat et les enseignants sont très loin derrière.

Tableau 12 - Lecteurs actifs de la BU par niveau d'étude



Licence	Masters	Doctorat	Enseignants
9 441	7 079	842	367

Tableau 13 - Lecteurs actifs de la BU par discipline



LCE	PHILLIA	DSP	SEGMI	STAPS	SPSE	SSA
801	1 708	6 431	1 729	405	1 553	2 956

Le département droit-économie totalise la moitié des lecteurs actifs de la BU.

L'utilisateur type de la bibliothèque universitaire est ainsi un étudiant de droit en licence ou master.

Lectorat actif des BUFR

Tableau 14 - Le lectorat actif des BUFR par niveau d'étude

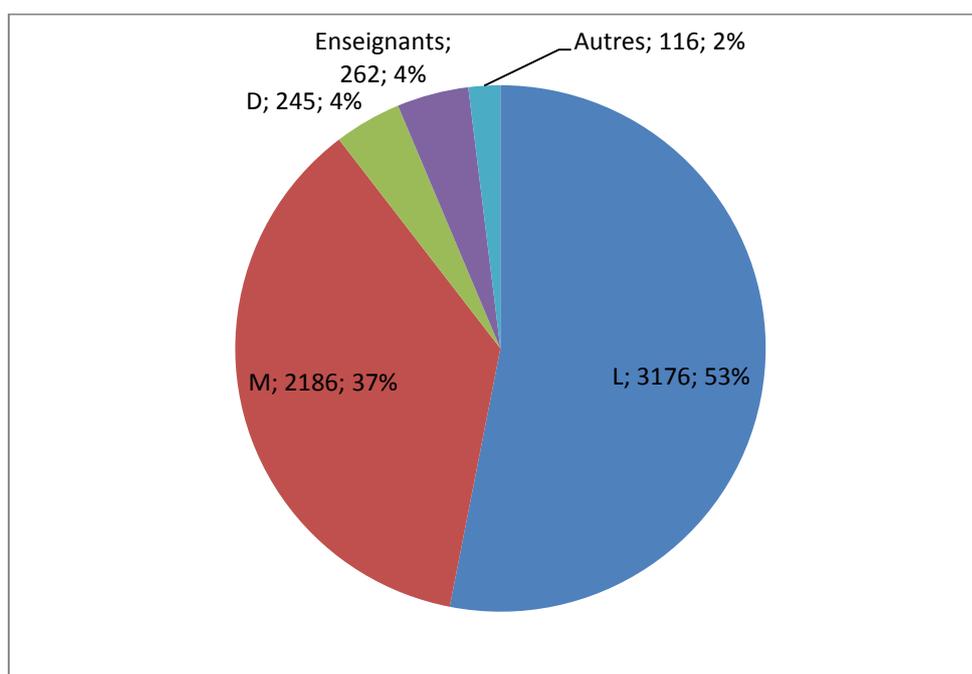
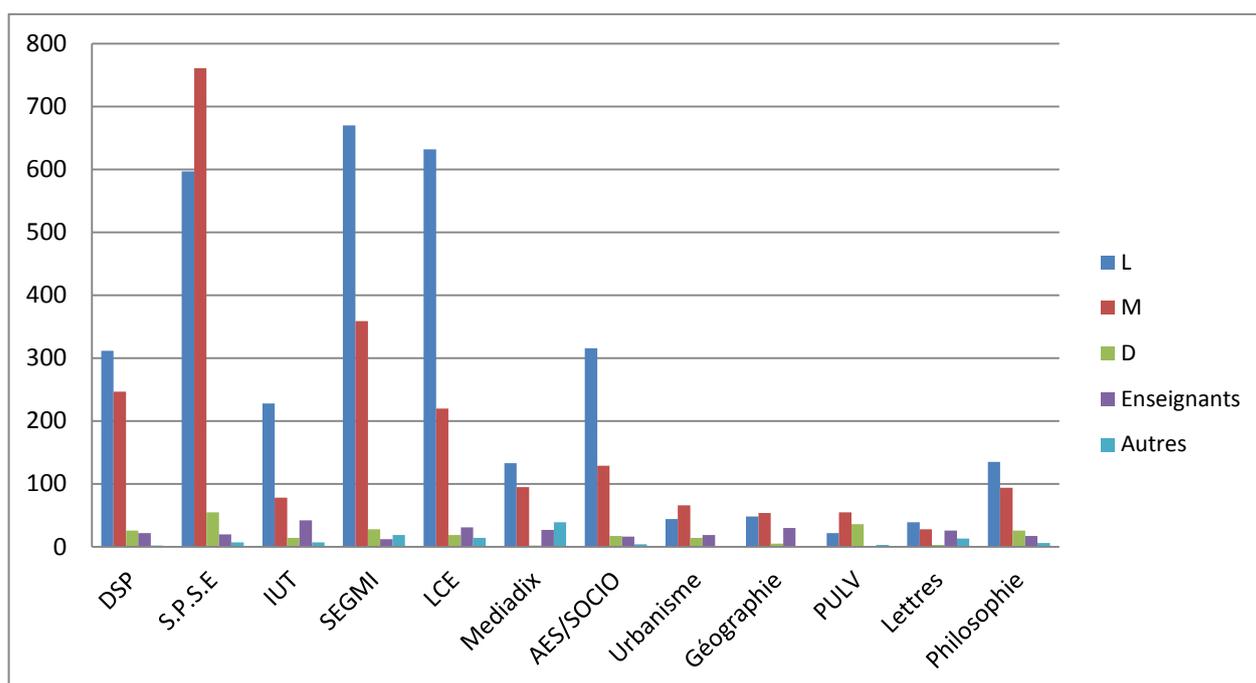


Tableau 15 - Lectorat actif des BUFR par niveau d'étude et BUFR



On retrouve les mêmes statistiques en BUFR. Si ces bibliothèque de proximité restent très prisées par les étudiants de Licence, force est de constater qu'elles sont de plus en plus utilisées par les étudiants de Master qui sont, proportionnellement aux effectifs globaux des UFR, beaucoup plus présents que les licences dans certaines BUFR. C'est le cas notamment en SPSE, où ils sont même majoritaires, tout comme en Géographie et Urbanisme. En effet, les BUFR mettent à la disposition des étudiants les collections de mémoires, ce qui fait d'elles des lieux incontournables de travail pour les étudiants de master.

Les enseignants-chercheurs

En 2015, les enseignants actifs au SCD étaient 629, chiffre en légère hausse par rapport à l'année précédente (592).

On remarque une différence importante entre les enseignants-chercheurs actifs au SCD et ceux qui le sont à la BU : 367 contre 262 en BUFR. Ces bibliothèques de proximité et spécialisées sont souvent plus attractives aux yeux des enseignants qui développent, avec certaines d'entre elles, un travail étroit autour de la documentation nécessaire aux étudiants avec les responsables des BUFR. C'est le cas notamment à l'IUT Ville d'Avray, en géographie, en SPSE, en droit et au PULV.

2.3 LE DYNAMISME DES BIBLIOTHEQUE DE PROXIMITE : LE RESEAU DES BUFR

2.3.1 LA MISE EN PLACE D'UNE BUFR SUR LE SITE DU POLE UNIVERSITAIRE LEONARD DE VINCI

La bibliothèque du PULV, a ouvert ses portes au 1^{er} octobre 2015. Elle est le prolongement de la bibliothèque de l'IPAG, BUFR intégrée au Service commun de la documentation de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense depuis 1999 et déménagée au PULV en 2013/2014.

Éloignée du campus de Nanterre, la bibliothèque est avant tout un service de proximité sur un site qui ne propose aucun autre service de ce type aux 962 étudiants de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Aussi, ses collections ont-elles vocation à couvrir différents niveaux (Licence, Master, DU et concours de la fonction publique, de catégorie A essentiellement) ainsi qu'un large spectre disciplinaire. En effet, les publics concernés sont les étudiants inscrits dans les trente formations dispensées par l'IPAG et les UFR SEGMI, DSP et PHILLIA.

Création de la bibliothèque

Le projet de création de la bibliothèque du PULV s'est réalisé très rapidement, sur une période marquée par la fermeture et les congés d'été et par la clôture budgétaire anticipée de la fin octobre. L'ouverture au public s'est faite le 1^{er} octobre 2015.

La politique documentaire pour 2015 et 2016 a été définie et rédigée. Elle a été validée par la Direction du SCD et a été présentée dans ses grandes lignes au Conseil de la documentation du 3 décembre 2015.

Bilan à trois mois d'exercice

En 5 mois, la bibliothèque du PULV a vu le jour et a mis à disposition des étudiants de l'IPAG un fonds renouvelé, actualisé et valorisé.

Ce nouveau service a été accueilli avec enthousiasme par les enseignants et par les étudiants. Ouverte 42h30 par semaine, elle a accueilli du 1^{er} octobre au 18 décembre 2015, 1340 usagers et 490 prêts y ont été réalisés.

Le fonds de la bibliothèque de l'IPAG étant le socle de la constitution des collections de la bibliothèque du PULV et les étudiants de l'IPAG étant ses premiers usagers, il a été décidé de mettre à jour et d'étoffer en priorité les collections destinées aux étudiants des préparations aux concours (3 parcours), de la Licence 3, du Master 1 d'administration publique et des DU de l'IPAG. L'étude du contenu des programmes d'enseignement, des volumes horaires et des effectifs concernés pour chaque matière ainsi que l'examen des programmes des concours préparés ont permis d'établir une politique d'acquisition précise pour cette première phase de la constitution des fonds de la bibliothèque du PULV. Par ailleurs, les demandes d'acquisitions de certains enseignants du Master 2

Droit public général, du Master 2 Droit public financier, du Master 2 Droit & économie et du Master 2 Droit privé fondamental de l'UFR DSP ont pu être satisfaites. Ce sont ainsi 703 titres et 1347 exemplaires qui ont intégrés le fonds en 2015.

L'équipe de la bibliothèque du PULV bénéficie d'une étroite collaboration avec les différents services de la BU qui ont participé à la mise en place de la bibliothèque et qui participent à son fonctionnement quotidien : département IDEN, département de la politique documentaire, Service de la communication, Service financier et le Service technique. Elle est par ailleurs en lien constant avec la responsable de la coordination des BUFR qui supervise, avec la direction du SCD, le fonctionnement et le développement de la bibliothèque. Enfin, elle est en relation régulière avec le Responsable des locaux du PULV, qui a facilité son installation et veille à l'entretien et à la sécurité de ses locaux, et avec le Service informatique du PULV.

2.3.2 LE REVEIL DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UFR DE LETTRES (PHILLIA)

La BUFR de Lettres est l'une des trois bibliothèques associées de l'UFR PHILLIA avec la bibliothèque Arts du spectacle et celle de Philosophie. La naissance de la bibliothèque coïncide avec l'installation de l'UFR au sein du bâtiment L au début des années 1990.

Suite au départ de la responsable de la bibliothèque (1999-2014), la BUFR a connu une période de fonctionnement transitoire en 2014/2015. Tandis que les acquisitions étaient gérées en intérim par le responsable de la BUFR de philosophie, une équipe de moniteurs étudiants en Lettres modernes assurait quant à elle, l'accueil du public sur une amplitude horaire de 24 h/semaine.

Depuis le mois de septembre 2015, la bibliothèque fonctionne avec une nouvelle équipe (7 personnes) : une nouvelle responsable a été nommée assistée à 80 % d'un magasinier contractuel mis à disposition par la BU. Cinq moniteurs étudiants recrutés par l'UFR complètent cette équipe permettant un élargissement considérable des horaires d'ouverture : la BUFR est ainsi ouverte 39h/semaine du lundi au jeudi de 10h à 18h et le vendredi de 10h à 17h. Soit une amplitude horaire d'ouverture élargie de 15h.

Le réaménagement de la bibliothèque

Les premiers chantiers menés par cette nouvelle équipe ont consisté en une réorganisation des collections disponibles en salle pour améliorer leur visibilité et en un réaménagement de la salle de lecture : enlèvement de meubles, tables et chaises et création d'un espace de travail supplémentaire (+ 8 places assises).

Communication

En lien avec le service communication de la BU un important travail de communication a également été effectué : travail sur l'affichage (signalétique plus dynamique dès l'entrée du bâtiment L, jusqu'à la Salle 322) permettant aux étudiants de mieux connaître et situer la bibliothèque dans l'UFR, création de supports (Flyer,

marque-pages, affiches), et campagne d'information sur le portail ont réussi à doter la BUFR d'une véritable identité visuelle. Par ailleurs, des bibliographies regroupant l'ensemble des ouvrages aux programmes des Master et de l'Agrégation ont été mises à disposition des étudiants à la bibliothèque, ainsi que sur le site internet de la bibliothèque via un lien « Bibliographies ». Ces dernières sont régulièrement actualisées.

Actualisation des fonds

475 titres ont été acquis entre septembre et décembre 2015 pour un budget de 10 000 € alloués par la BU. Tous les ouvrages acquis ont été localisés ou, le cas échéant catalogués dans Aleph. Ils sont désormais équipés et mis à la disposition des lecteurs pour la consultation en salle et le prêt.

Un certain nombre de titres auparavant localisés en réserve, ont été intégrés aux collections relatives aux programmes du Master et de l'agrégation. Ces titres ont été également signalés dans Aleph.

Catalogage du fonds, informatisation du prêt et inscription des lecteurs à la BUFR

L'UFR a fait le choix de passer au prêt informatisé dès la réouverture de la BUFR. Cela supposait donc le catalogage des ouvrages de la bibliothèque. L'ensemble des lecteurs inscrits à la BUFR au sein d'un fichier de prêt jusque-là manuel ont donc été reversés dans le SIGB Aleph. Les exemplaires sont catalogués à la volée à chaque opération de prêt. Ils sont systématiquement catalogués dans Aleph et le Sudoc à leur retour.

L'équipe a également procédé à un comptage manuel des ouvrages, qui permet d'avoir une idée précise de la volumétrie du fonds. Ainsi, contrairement à ce qui avait toujours été annoncé jusque-là, le fonds de cette BUFR est de 13273 ouvrages et non 27 000. À la fin de 2015, le taux de signalement de ce fonds était de 7,3 % soit 967 notices dans Aleph.

Bilan à trois mois d'exercice

Le bilan de ces premiers mois d'activités est très positif : entre le mois d'octobre et le mois de novembre 2015, la fréquentation de la bibliothèque a quasi doublé. Celle-ci s'est maintenue pendant les trois semaines d'ouverture en décembre. Le public est essentiellement composé d'étudiants de l'UFR PHILLIA. Ce sont principalement des étudiants en master, licence et préparation aux concours. La plupart s'installent pour des séances de travail d'une heure minimum. La fréquentation devient plus importante lors de la pause méridienne et reste constante jusqu'à 17h. De plus, l'on peut constater qu'un noyau d'« habitués » - environ 10 personnes - reviennent de manière régulière (une à trois fois/semaine), voire journalière pour certains. Les enseignants sont également satisfaits de cette reprise d'activité et se montre désireux de participer à la vie de cette bibliothèque. L'organisation hebdomadaire de sessions d'examens blancs pour les étudiants agrégatifs en présentiel (7 personnes) a notamment permis de fidéliser ce public. Beaucoup de lecteurs manifestent leur satisfaction quant aux horaires d'ouverture élargis, le signalement et la visibilité des collections en salle et dans le

portail, l'informatisation du prêt, le calme et la proximité des locaux. La moyenne de fréquentation pour cette période est de 21 personnes/jour pour 32 places assises.

2.3.3 UN RESEAU DYNAMIQUE

L'intégration de la bibliothèque universitaire et des bibliothèques d'UFR dans un même réseau se poursuit à travers la formation des agents et des usagers et le travail en commun sur la politique documentaire par discipline. Par ailleurs un travail de proximité s'est amorcé notamment lors d'un colloque sur le handicap à l'UFR SPSE : les responsables de la bibliothèque de l'UFR et du secteur de la Psychologie de la bibliothèque universitaire se sont concertées pour proposer durant toute la durée du colloque des bibliographies et des présentations de ressources électroniques.

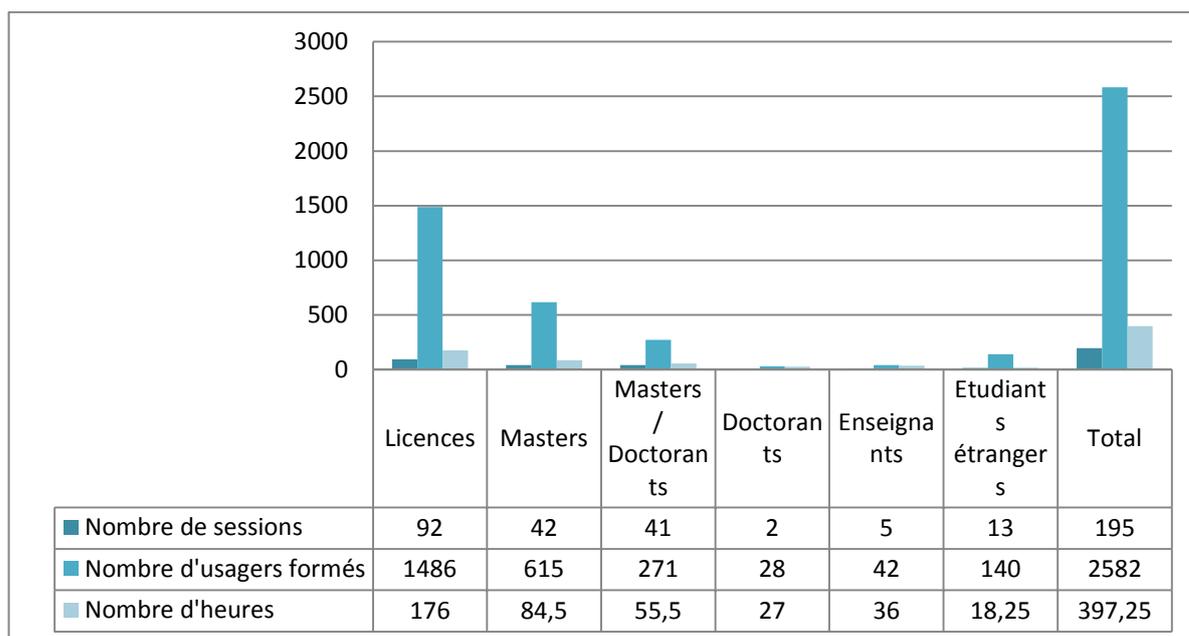
2.4 LA FORMATION DES USAGERS

En 2015, 2582 personnes ont bénéficié des formations de la BU (3364 en 2014). Comme en 2014, les étudiants de niveau Licence ont été les plus formés (1486 étudiants de licences). Hormis le report des formations L1 droit au deuxième semestre 2015/2016, force est d'admettre que la mise en œuvre des Grands Repères incite moins les étudiants et les enseignants à utiliser les services de la formation à la BU. Ils sont suivis par les étudiants de niveau Master (615 étudiants de masters). 218 doctorants ont bénéficié des formations, soit 45 étudiants de moins qu'en 2014.

Les formations en direction des enseignants sont, elles, en nette progression (42 enseignants en 2015 contre 5 en 2014).

En 2015, un peu plus de 200 formations ont été organisées et dispensées par la BU et une trentaine en BUFR.

Tableau 16 - Bilan des formations délivrées au SCD



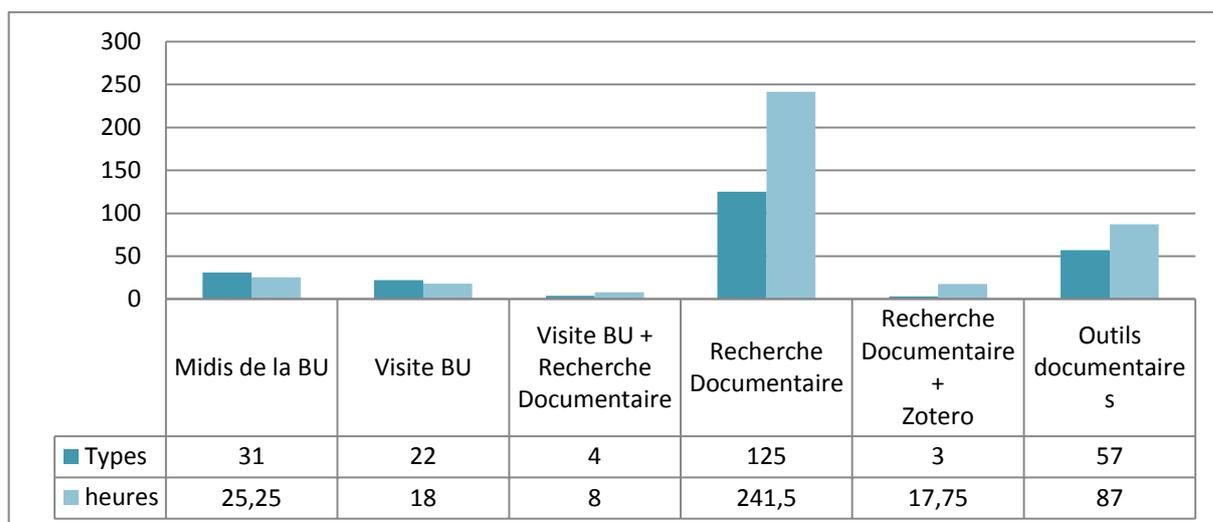
Les formations proposées

Mission prioritaire du SCD, l'accompagnement des étudiants dans la maîtrise des outils de recherche d'information occupe une place prépondérante dans les services proposés par le personnel du SCD. En BU comme en BUFR, se développe progressivement une offre en matière de formation à la recherche documentaire et d'accompagnement des usagers dans leur travail de recherche. L'objectif est d'aider à l'autonomie des usagers pour repérer, utiliser au mieux les ressources documentaires de la bibliothèque, mener à bien une stratégie de recherche et exploiter au mieux les résultats.

Aujourd'hui, le SCD propose plusieurs types de formations et d'outils :

- des visites de la bibliothèque ;
- des formations de premier niveau pour les étudiants de Licence (présentation de la bibliothèque et de ses ressources ; méthodologie de recherche documentaire) ;
- des formations de niveau avancé pour les étudiants de L3 et de Master, les doctorants et les enseignants chercheurs pour une meilleure connaissance et utilisation des ressources offertes (bases de données spécialisées, outils documentaires, logiciel de gestion de données bibliographiques et outils de veille) ;
- des formations courtes tout public : « les midis de la BU » ;
- des formations à la carte sur participation libre, notamment en Droit et en SHS ;
- des rendez-vous individuels ;
- une autoformation en ligne.

Tableau 17 - Bilan des formations au SCD par type de formation



Un nouveau service, « Bibliothécaire sur rendez-vous », a été mis en place à la rentrée. Ce service permet aux usagers de prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour des formations individuelles et personnalisées, d'ordre documentaire.

Par ailleurs, comme en 2014, le SCD a été associé au dispositif Grands Repères, module d'enseignement méthodologique et de culture générale qui doit être validé par tous les étudiants de L1.

Enfin, comme annoncé dans le précédent rapport d'activité, la refonte de la rubrique *Se Former* du site internet du SCD a été réalisée en juillet. L'offre de formation y est plus claire et plus visible et s'adresse à la fois aux étudiants et aux enseignants. Tous peuvent également y retrouver des tutoriels ainsi qu'une aide en ligne, répondant aux questions les plus courantes sur les ressources et les services du SCD.

Les publics concernés

Les séances organisées à l'initiative des enseignants ciblent les étudiants de Licences (59 sessions pour 100h, 702 étudiants formés) ainsi que les Masters (34 sessions pour 65h30, 433 étudiants formés).

Concernant les formations sur participation libre proposées aux étudiants de niveau master et doctorat, 41 sessions ont été organisées, correspondant à 55h30 de formations assurées. 271 étudiants y ont pris part.

140 étudiants étrangers ont également été reçus par la BU pour des visites, des formations à la recherche documentaire (découverte du portail documentaire et des ressources de la BU) et des formations au logiciel Zotero.

Le personnel formateur

Une trentaine de personnes ont été sollicitées pour dispenser ces formations. Le service Formation de la BU assure la plupart des formations généralistes ainsi que les rendez-vous individuels et les formations aux outils documentaires à destination des étudiants de Licence. Avec la participation et la collaboration d'agents du département des Services aux Publics et de magasiniers (principalement de SHS), il gère également les visites de la BU pour les étudiants de Paris 10 et les futurs usagers (collégiens, lycéens...).

Concernant les formations thématiques (initiation ou perfectionnement à la recherche documentaire selon la discipline), elles sont dispensées pour la plupart par les responsables de département, leurs adjoints ainsi que par certains BIBAS, acquéreurs dans la discipline concernée ou non.

De manière générale, les responsables des BUFR SPSE, AES/sociologie, DSP, Géographie, Aménagement et urbanisme, Histoire et histoire de l'art dispensent régulièrement des formations.

Le dispositif a été complété en 2015 par trois tuteurs documentaires, étudiants en Droit à Paris Ouest, qui ont également assuré la deuxième partie des formations à la recherche documentaire des L1 Droit soit 21 séances d'1h30 de formations (42h si on inclut les temps de préparation et de formation des tuteurs).

La formation en ligne : les Grands Repères

Depuis la rentrée 2014, tous les étudiants entrant en L1 à l'université doivent valider un cours en ligne intitulé Grands Repères (<http://moduleslmd3.u-paris10.fr/les-grands-reperes-1-11s1--530338.kjsp>). Le SCD participe à l'enseignement du premier semestre. Les étudiants bénéficient de tutoriels de recherche documentaire ainsi que d'un cours sur les encyclopédies dont Wikipédia. Les cours allient textes, vidéos et exercices. En 2015, un cours vidéo sur la CDU, un exercice sur l'encyclopédie de Diderot et un jeu de piste sur le portail et la classification de la bibliothèque ont été ajoutés. L'examen est sous forme de QCM : chaque sujet comporte cinq questions créées par le SCD sur la recherche documentaire.

2.5 L'ACTION CULTURELLE : RELAIS PEDAGOGIQUE ET VALORISATION DE LA RECHERCHE

Au-delà de l'élaboration des brochures, flyers et campagne d'information du public dans les espaces de la bibliothèque et sur le site internet, le service communication valorise les travaux des étudiants et les résultats de la recherche à travers l'organisation

d'expositions et de manifestations, en collaboration avec les départements thématiques de la bibliothèque et avec le service d'action culturelle du campus.

On peut citer quelques événements littéraires nationaux relayés par le département des Lettres et langues : Festival de bandes dessinées d'Angoulême en janvier ; Printemps des poètes en mars ; la Semaine des livres interdits en octobre. On note alors un plus grand nombre d'emprunts pour les ouvrages exposés à ces occasions.

Manifestation « La science se livre »

Chaque année en janvier, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine organise une manifestation pour promouvoir le livre scientifique. Des rencontres avec les auteurs sont organisées dans les médiathèques et un prix est décerné pour un livre scientifique destiné aux adultes et un livre scientifique conçu pour les enfants. En 2015, la soirée inaugurale de *La Science se livre* a eu lieu à Nanterre, au théâtre Bernard-Marie Koltès, le 21 janvier. Le SCD s'est associé à cette manifestation en exposant les ouvrages des précédents lauréats du prix et en accueillant pour une visite de la bibliothèque une classe d'élèves de troisième d'un collège de Clamart ayant participé à la sélection des ouvrages récompensés.

La fabrique de l'histoire

Le mercredi 15 avril 2015, Emmanuel Laurentin, producteur de l'émission quotidienne « La Fabrique de l'histoire » sur France Culture, est venu présenter en salle de Sciences humaines le forum « l'année vue par...l'histoire » qui s'est tenu à la Sorbonne le 25 avril. La conférence a duré une heure environ. Une sélection d'ouvrages accompagnée d'une bibliographie a été réalisée pour l'occasion.



CONCLUSION

Attentive à l'évolution des pratiques universitaires, la bibliothèque adapte constamment son fonctionnement pour être non seulement un outil de travail performant pour les étudiants, mais encore un véritable relais pédagogique, complémentaire des enseignements reçus au sein des différentes filières : les formations proposées se diversifient chaque année davantage afin d'apporter à chaque discipline et dans chaque niveau d'étude les techniques de recherche documentaires adaptées. La question de l'inscription de ces formations documentaires dans les maquettes de l'université se pose plus que jamais.

3. LES FONDS DOCUMENTAIRES

3.1 ÉTAT DES FONDS DOCUMENTAIRES

3.1.1 LES MONOGRAPHIES PAPIER

Tableau 18 - Les collections de monographies papier à la BU

Fonds documentaire	Titres	Exemplaires	TOTAL des titres salle + magasins	% des titres en libre-accès
Lettres	59 693	69 327	131 540	45 %
Droit/Economie/SP	43 050	77 058	66 616	65 %
SHS	100 054	131 142	179 746	56 %
Magasins	175 105	194 799		
TOTAL BU	377 902	472 326		
BUFR	94 007	115 464		
TOTAL SCD	471 909	587 790		

Les collections de monographies papier du SCD au 31 décembre 2015.

Les collections de la bibliothèque universitaire comptaient 472 326 exemplaires à la fin de l'année 2015, contre 467 801 à la fin de 2014, soit un accroissement de 4 525 ouvrages. Précisons que le volume des acquisitions de monographies est quant à lui resté stable en 2015, à 13 455 volumes contre 13 168 en 2014.

Ce constat illustre un phénomène constaté pour l'ensemble des disciplines : les collections sont désormais régulièrement renouvelées et remodelées, par l'élimination des exemplaires multiples, abîmés ou obsolètes, afin de proposer aux étudiants les ouvrages les plus fiables et les plus à jour. L'offre est ainsi plus resserrée, mais adaptée au plus grand nombre, rajeunie et aérée.

En conséquence, la part des ouvrages en libre-accès a diminué : 45 % en Lettres contre 68 % en 2011 ; 65 % en Droit contre 82 % en 2011 ; 56 % en Sciences humaines et sociales contre 70 % en 2011. Cette politique va de pair avec le réaménagement des salles de lecture, dans le souci de proposer aux étudiants des espaces de travail plus confortables. Ces réaménagements ont ainsi conduit, lorsque cela était nécessaire, à réduire le nombre des étagères de livres au profit des tables équipées de prises et des espaces de travail de groupe.

3.1.2 LES PERIODIQUES

La bibliothèque était abonnée en 2015 à 1 143 titres sous forme papier, contre 1 237 l'année précédente. Cette diminution s'explique par la politique de suppression des abonnements papier lorsque la revue est accessible sous forme électronique.

Dans le même souci de rationalisation de la conservation, la bibliothèque poursuit sa collaboration aux Plans de Conservation Partagée des périodiques d'Ile-de-France. La première convention a été signée par l'université pour les collections d'Arts du Spectacle, tandis que les plans des secteurs STAPS, Géographie et Philosophie sont en cours d'élaboration.

En 2015, l'implantation des collections de périodiques a été profondément remaniée, dans le but de rapprocher les revues des salles thématiques correspondantes. Ainsi, les périodiques de Langues et littératures ont été déployés dans le couloir d'accès à la salle de Lettres et langues ; les revues de Droit ont été installées dans la nouvelle salle de Droit, dans un meuble visible dès l'entrée de la salle. Enfin, la salle d'Économie a bénéficié de l'achat de meubles à casiers pour la présentation des périodiques. Ces transferts ou réaménagements valorisent ces publications tout autant qu'ils donnent une meilleure cohérence et lisibilité aux espaces documentaires de la bibliothèque en rapprochant monographies et périodiques d'une même discipline.

3.1.3 LES THESES

Au 31 décembre 2015, les magasins conservaient 6 353 thèses représentant 18 008 volumes. Ce chiffre évolue très peu depuis 2014, où le dépôt électronique des thèses a été rendu obligatoire à l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

195 thèses de doctorat ont été déposées à la BU pour l'année 2015, contre 211 en 2014.

Plusieurs difficultés rencontrées lors des dépôts (respect des procédures administratives, seconds dépôts après corrections, etc.) ont amené à entamer une réflexion avec la Direction de la Recherche et des études doctorales ainsi que la Direction des ressources informatiques de l'Université sur la mise en place d'une plateforme centralisée de dépôt et partage des fichiers de thèses qui pourrait être une solution à moyen terme.

La proportion de doctorants qui souhaitent diffuser leur thèse sur internet est relativement stable. Ils étaient en effet 54,8 % en 2014, et sont 56,4 % en 2015. Il demeure difficile de convaincre les étudiants d'opter pour une diffusion internet plutôt qu'intranet, alors que l'université s'engage dans un mouvement d'*open access* pour les travaux scientifiques produits en son sein, à travers l'ouverture prochaine d'un portail HAL.

Catalogage rétrospectif des thèses papier

Les notices des thèses papier des années 1973 à 1995 présentes dans le Sudoc sont lacunaires et de très mauvaise qualité. Cela représente plus de 3 200 notices.

Pendant longtemps, ces notices étaient reprises et complétées à la demande, lorsqu'un lecteur extérieur souhaitait emprunter une thèse. Environ 5 % des notices ont ainsi été corrigées et complétées.

Un chantier de catalogage rétrospectif a été entrepris à la BU en 2014 grâce à des emplois contractuels et s'est poursuivi en 2015, où plus 1 220 notices ont été reprises. Il reste à l'heure actuelle environ 2 000 notices de thèses à reprendre.

3.1.4 LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE

Le département IDEN est responsable depuis juin 2014 de la coordination des achats de ressources électroniques, hors e-books achetés au titre à titre dont s'occupent les départements thématiques. Les responsables des départements thématiques définissent la politique documentaire pour le choix des abonnements aux ressources électroniques, avec la responsable du département de la Politique Documentaire.

Les bases de données

En 2015, 53 ressources ont été achetées sur le budget de la documentation électronique, parmi lesquelles 42 ont été négociées par le consortium Couperin. La liste complète est disponible en annexe.

3 modes d'acquisition coexistent actuellement :

- groupements de commandes portés par l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur (35 % des achats) ;
- marché public dont le titulaire est le fournisseur Ebsco (30 % des achats) ;
- achats directement auprès des éditeurs dans le cas où ils possèdent l'exclusivité de commercialisation (35 % des achats).

Les dépenses 2015 se répartissent par secteurs disciplinaires de la façon suivante :

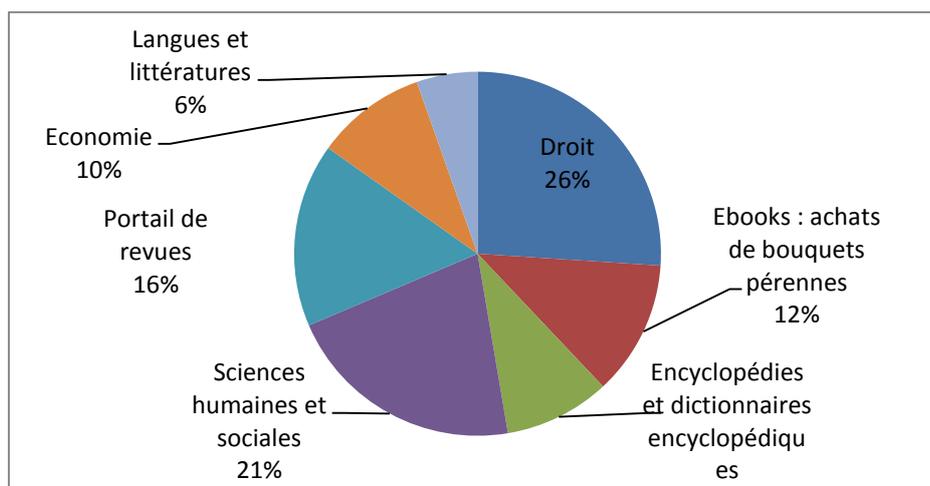


Tableau 19 - Répartition des dépenses de ressources électroniques par discipline

On note les évolutions suivantes entre 2014 et 2015 :

- En droit : abonnement à une nouvelle base de données en droit International : HeinOnline

- Concernant les e-books, deux nouveaux achats importants ont été effectués en 2015 :

- achat pérenne de 493 ouvrages multidisciplinaires de la plateforme CAIRN ;
- abonnement au bouquet Cyberlibris de plus de 5000 ebooks dans les domaines économie, gestion et droit, à la fin de l'année 2015 pour accès en 2016.

- Sur le secteur Sciences humaines et sociales, le montant global dépensé a beaucoup augmenté, à périmètre pourtant constant. Ceci s'explique essentiellement par un taux de change \$/€ très défavorable pour nous en 2015. Il y a effectivement beaucoup de bases de données américaines pour ce secteur.

- La baisse des dépenses pour le secteur « Portails de revues » s'explique par le fait que le paiement de la ressource Europresse souscrite en fin d'année 2014 a été décalé à début 2016.

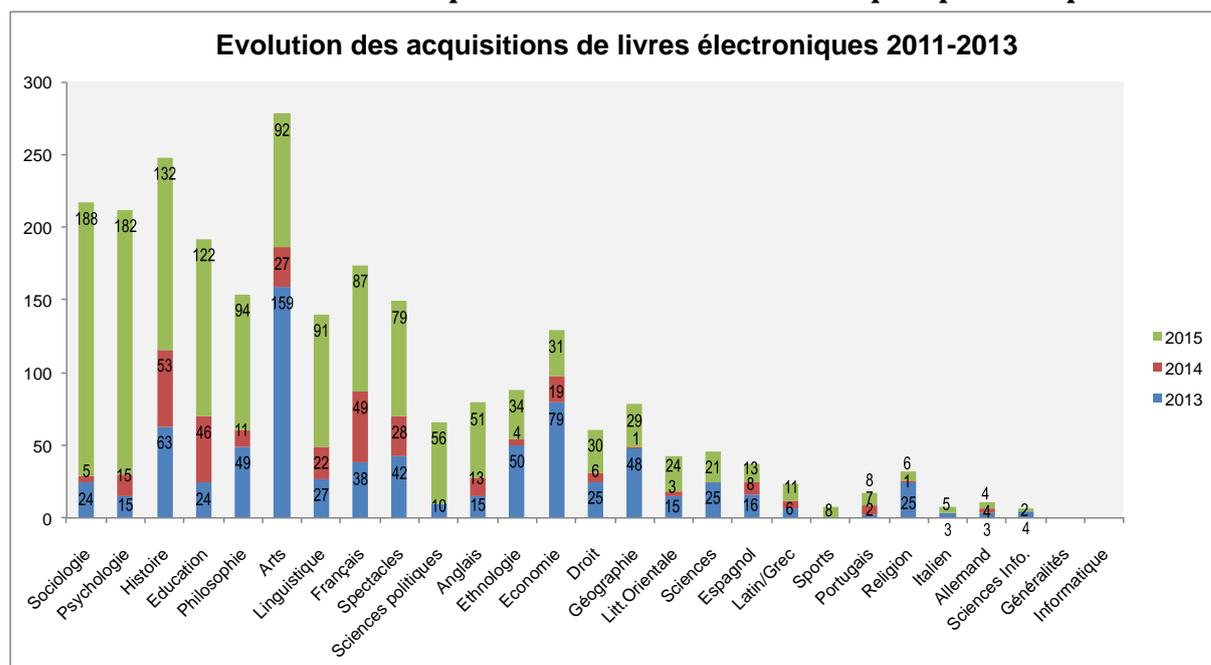
- Pour les langues et littératures, l'année 2014 avait été marquée par des achats pérennes ponctuels importants chez Classiques Garnier numérique ; en 2015, un nouvel abonnement a été pris à la ressource « Vocabulaire numérique ».

- Les secteurs Économie et Encyclopédies-dictionnaires sont stables.

Les livres électroniques

Depuis 2014, les livres électroniques sont intégrés au budget des monographies. Les exemplaires achetés au titre à titre par les responsables de collections représentaient 8 % des titres acquis en 2013, 10 % en 2014 et 14 % en 2015. Ce nouveau support est désormais bien intégré au travail d'acquisition : 767 titres achetés en 2013 contre 1400 achats en 2015.

Tableau 20 - Évolution des acquisitions de livres électroniques par discipline



Tous les secteurs disciplinaires ne sont pas également concernés par la progression de la part du livre électronique dans leurs achats. On constate une forte diminution des monographies papier au profit de l'achat de livres électroniques en Linguistique, Sciences politiques, Beaux-arts et Arts du Spectacle, ainsi qu'en Ethnologie, Sociologie et Psychologie.

En 2015 et jusqu'en 2018, le marché de livres électroniques est détenu par Dawson. Cependant nous travaillons avec d'autres diffuseurs « hors marché », notamment du fait de la pauvreté du catalogue Dawson pour les titres en langue française et également du fait que beaucoup de diffuseurs gardent l'exclusivité de leur catalogue : Cairn, L'Harmattan, Open édition, Numérique premium et Ebsco.

Les périodiques électroniques

Le portail documentaire propose l'accès à 44 432 titres de périodiques électroniques, à partir de différentes plates-formes. Ce chiffre intègre à la fois des périodiques électroniques payants et des gratuits.

La baisse par rapport à l'année dernière (50 832 périodiques recensés) ne s'explique pas par des désabonnements à des bases de données mais plutôt par un nettoyage de la base du résolveur de liens « Sfx ». On évalue en effet à 10 000 les titres qui sont référencés deux ou trois fois (disponibles sur plusieurs plates-formes mais pas forcément avec le même état de collection).

3.2 ANALYSE DE L'UTILISATION DES COLLECTIONS

Si l'on considère l'offre documentaire comme un des services proposés aux étudiants par la bibliothèque, il convient d'en mesurer l'impact à travers l'usage qu'en font effectivement les lecteurs.

3.2.1 LES COLLECTIONS PAPIER

Un des critères pour juger de l'utilisation des ressources papier est le nombre des prêts réalisés dans les collections. Un constat s'impose depuis plusieurs années : le nombre des transactions baisse, et cette baisse s'accroît en 2015 : après 224 767 emprunts comptabilisés en 2014, la bibliothèque universitaire enregistre pour 2015 194 268 prêts, soit 15 % de baisse.

Tableau 21 - Évolution des prêts et des communications magasin à la BU

B.U.	2012	2013	2014	2015
Prêts	244 445	222 454	224 767	194 268
Com Magasins	9 566	11 218	8 342	7 059

Le nombre de prêts comptabilisés en BUFR est en revanche en augmentation (24 970 prêts en 2015), ce qui permet d'afficher un volume global de prêts en très légère augmentation pour l'ensemble du Service Commun de Documentation : 219 238 contre 217 432 en 2014. Précisons toutefois que l'évolution à la hausse du chiffre des BUFR est due à l'élargissement du nombre de BUFR pratiquant le prêt informatisé et pouvant bénéficier de données statistiques.

Chaque secteur disciplinaire est concerné par la baisse des emprunts : - 13 % en Droit-Économie ; - 13 % en Sciences humaines et sociales ; - 3 % pour les Lettres et Langues.

Il est intéressant de souligner que la diminution de l'offre de monographies en libre-accès n'a pas fait augmenter les demandes de communication des ouvrages en magasin (7 059 demandes en 2015 contre 8 342 en 2014), signe que l'offre en salle, même resserrée, satisfait les besoins des lecteurs.

Cette observation est encore plus évidente pour les périodiques papier : pour le secteur Droit-Économie par exemple, on enregistrait une baisse de 18 % en 2014 pour les périodiques de la réserve et une nouvelle diminution de 18 % en 2015. Concernant les périodiques stockés en magasin, un total de 1 107 ont été communiqués au public en 2015, soit une réduction de 42 % par rapport à 2014. C'est toujours le droit qui cumule le plus de demandes en magasin.

La principale explication à cette diminution de l'activité d'emprunt est naturellement le recours croissant aux ressources électroniques (voir le point 3.2.2 Les ressources électroniques).

À la bibliothèque universitaire comme en BUFR, la plus grande partie des prêts est effectuée par des étudiants de licence (40 %) suivie de près par les masters (36 %) : proportionnellement à leur poids dans le lectorat actif, ce sont bien les étudiants de masters qui empruntent le plus activement. Viennent ensuite les doctorants et les enseignants-chercheurs qui représentent chacun 5,5 % des emprunts. Les 15 % des prêts restants se répartissent entre les étudiants COMETE, les étudiants préparant les concours et les lecteurs extérieurs.

3.2.2 LES RESSOURCES ELECTRONIQUES

Plusieurs sources sont désormais disponibles pour la récupération de données sur l'usage de la documentation électronique, mais chacune ne donne qu'une vue partielle ce qui rend assez complexe leur analyse. On peut cependant dégager de grandes tendances.

L'utilisation des bases de données

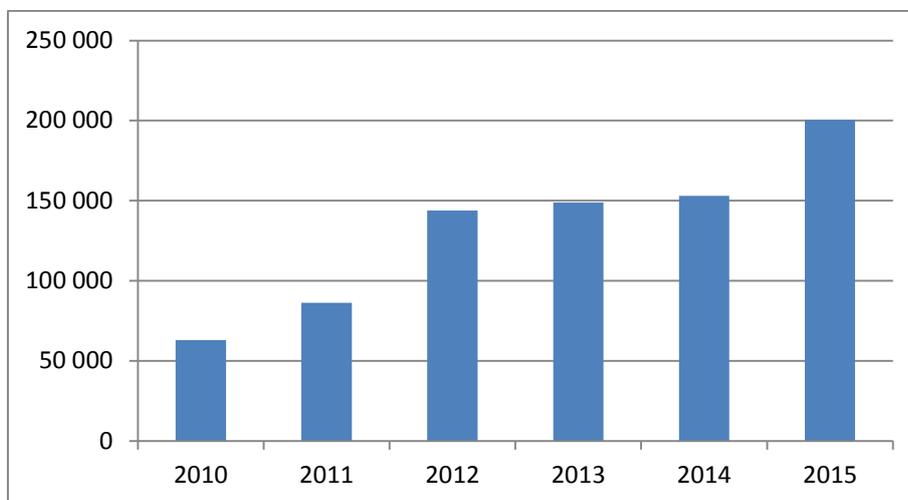
Les résultats sont très variables d'une base à l'autre mais on peut noter une relative stabilité générale dans l'utilisation de nos ressources. Quelques-unes cependant deviennent incontournables pour les étudiants et présentent des augmentations d'usage très importantes : CAIRN et les bases juridiques d'une manière générale.

Il est à noter que les formations dispensées aux étudiants par le personnel du SCD sont essentielles et expliquent en grande partie ces bons résultats, de même que le très bon référencement du contenu de la base CAIRN dans le portail.

Pour faciliter la comparaison, nous prendrons en exemple les trois mêmes ressources que celles analysées l'année dernière : le bouquet des revues francophones SHS CAIRN, Dalloz (base de données juridiques) et ScienceDirect de l'éditeur Elsevier (portail de revues internationalement reconnues et majoritairement en anglais).

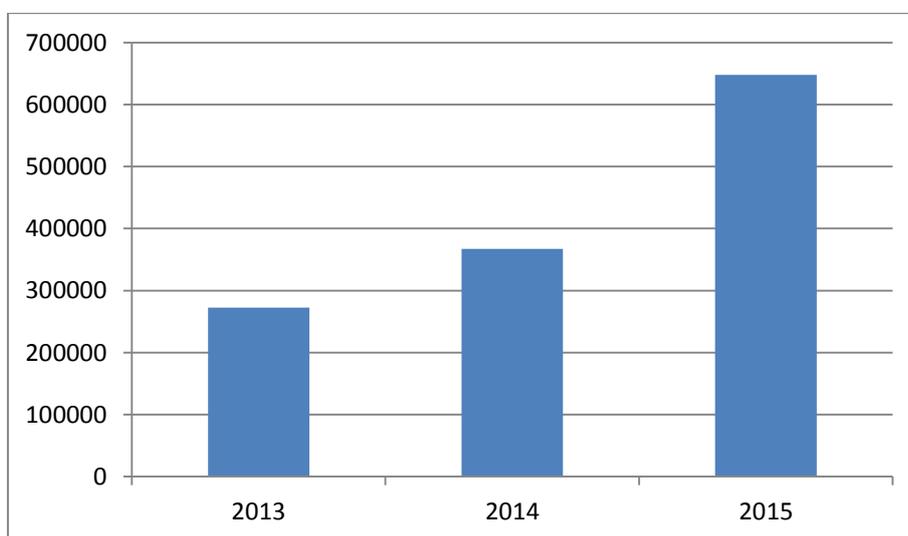
On note une très forte augmentation de l'utilisation du bouquet de revues francophones CAIRN :

Tableau 22 - Nombre de recherches abouties sur CAIRN



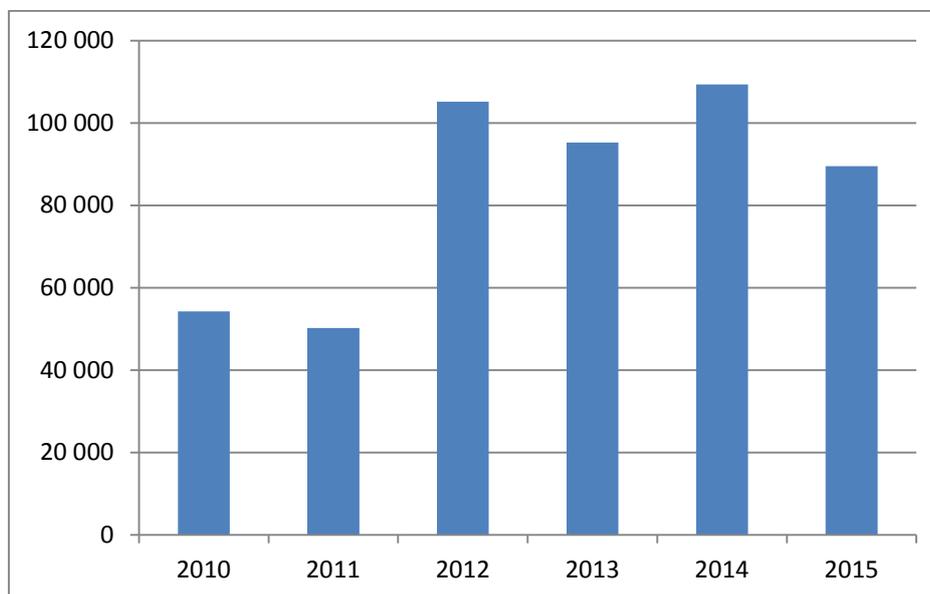
Il en va de même pour la base juridique Dalloz.fr et encore plus pour la ressource « Dalloz bibliothèque numérique », où le nombre de documents affichés a quasiment doublé entre 2014 et 2015, passant de 367 497 à 647 763.

Tableau 23 - Nombre de documents affichés sur Dalloz Bibliothèques



En revanche, l'utilisation de la base ScienceDirect d'Elsevier est en légère baisse en 2015.

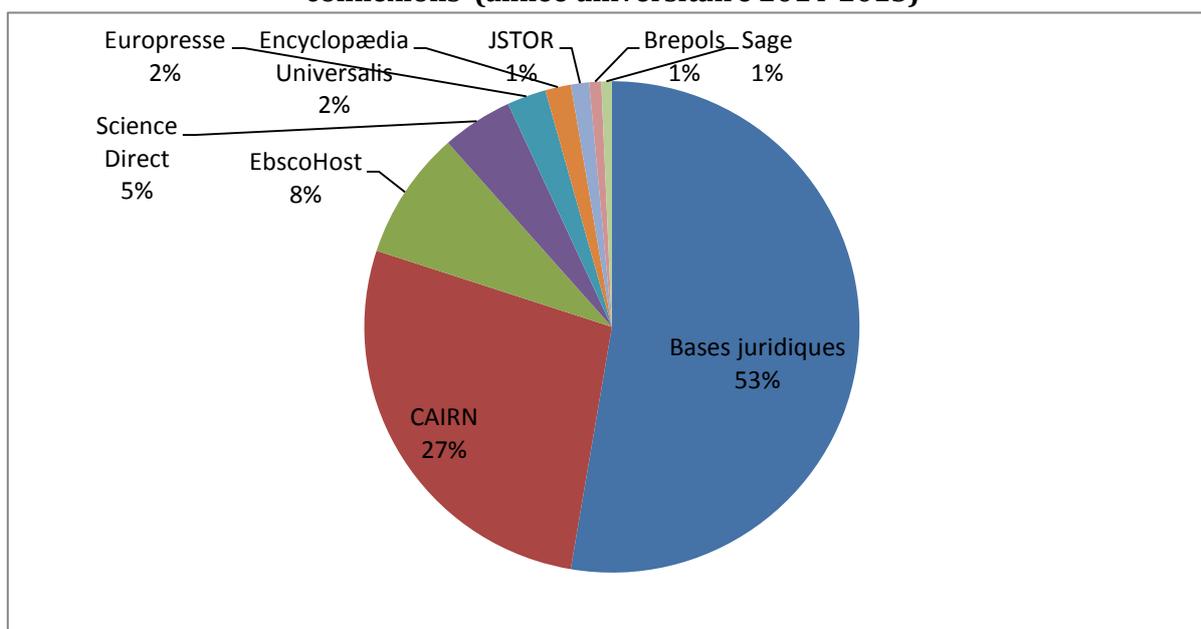
Tableau 24 - Nombre de recherches abouties sur ScienceDirect



Des actions de valorisation sont à envisager pour 2016 sur cette base très coûteuse et pourtant bien référencée dans le portail.

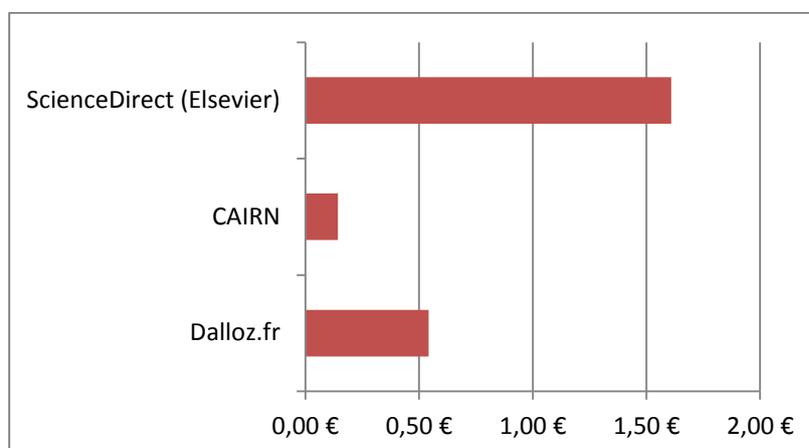
L'outil EZ-Parser nous confirme la proportion écrasante de l'utilisation des bases juridiques et de la plateforme CAIRN, ce qui ne représente que **11 bases sur 53 pour 80% des connexions**.

Tableau 25 - Répartition des connexions pour les bases ayant eu plus de 4 000 connexions (année universitaire 2014-2015)



Cependant, si on rapporte le coût de la souscription au nombre de documents affichés par les usagers, on se rend compte que le coût d'un document reste plutôt faible.

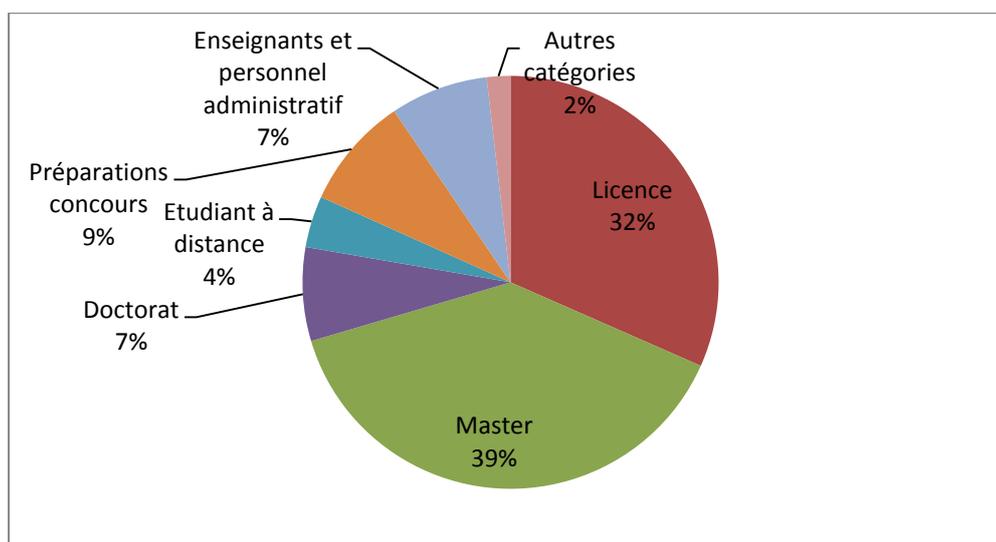
Tableau 26 - Coût d'un document affiché sur ScienceDirect, CAIRN et Dalloz



Les utilisateurs des ressources électroniques

Les statistiques fournies par l'outil EZ-parse développé par Couperin, nous permettent de mieux connaître les usagers de nos bases car il récupèrent les informations d'authentification au moment de la connexion à distance.

Tableau 27 - Répartition des utilisateurs à distance de la documentation électronique (année universitaire 2014-2015)



On remarque une surreprésentation des étudiants de Master en proportion du nombre d'inscrits à l'Université.

CONCLUSION

Face au recul de l'utilisation de la documentation papier, l'offre documentaire cède de la place à d'autres services dans les salles de lecture : places de travail confortables, espaces de travail en groupe. En revanche, le recours aux ressources numériques va croissant, ainsi que la part occupée par ces ressources dans les budgets documentaires. Malgré des progrès significatifs, on constate encore un important déséquilibre entre les dépenses liées au numérique et l'utilisation effective de ces ressources par les usagers. Dans ces conditions, les efforts en termes de valorisation des collections et de formations des utilisateurs doivent être poursuivis.

4. VERS UNE LOGIQUE DE SERVICES

Les usagers ont de plus en plus recours à la documentation électronique à distance au détriment de la documentation papier sur place. Pourtant la fréquentation de la bibliothèque demeure élevée : en effet, les étudiants ne viennent plus à la bibliothèque seulement pour les ressources documentaires mais pour les espaces de vie et de travail qu'elle offre et qui constituent autant de services, au même titre que la documentation. On peut même dire que la fourniture de documents devient un service parmi d'autres de la bibliothèque et que la qualité des espaces proposés compte autant, dans la démarche de se rendre à la bibliothèque, que la seule offre documentaire. Encore convient-il d'évaluer régulièrement ces services, afin de les adapter, de les améliorer, voire de les supprimer lorsqu'ils ne correspondent plus aux besoins des usagers.

4.1 LIEUX DE VIE

En même temps que de la documentation, les usagers sont à la recherche d'espaces de travail adaptés à leurs besoins, qui peuvent varier selon les périodes de l'année universitaire ou selon les moments de la journée : travail individuel silencieux, travail en groupe à voix haute, mais aussi temps de détente, de lecture de roman ou de bandes dessinées, visionnage d'un DVD. Grâce aux réaménagements successifs des salles et des couloirs, engagés depuis 2011, la bibliothèque n'apparaît plus désormais comme un lieu uniforme mais comme un ensemble d'espaces aux fonctions et aux modalités de travail variées. L'ouverture de la nouvelle salle de Droit en 2015 ainsi que l'aménagement de la « BUlle » sont deux illustrations de cette volonté de faire des espaces de la bibliothèque des lieux de vie en même temps que des lieux de travail.

4.1.1 L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SALLE DE LECTURE EN DROIT

La nouvelle salle de lecture de Droit, située à l'emplacement de l'ancienne salle de prêt, a fait l'objet de deux ans de travaux de mise aux normes électriques, de renouvellement complet de l'éclairage ainsi que du changement du revêtement au sol.

Inaugurée en septembre 2015, la salle propose :

- 225 places assises en salle et 20 places dans 5 espaces de travail fermés, pouvant accueillir un groupe avec une personne à mobilité réduite. Ces espaces de travail en groupe peuvent faire l'objet de réservation ;

- des prises électriques pour toutes les places assises ;

- 21 ordinateurs en libre accès pour le public (contre 8 dans l'ancienne salle), dont 3 dédiés à la consultation du portail documentaire et 18 proposant des outils bureautiques et internet ;

Les étudiants de Droit se sont rapidement appropriés leur nouvelle salle, qui affiche régulièrement complet.



4.1.2 L'AMENAGEMENT DE LA BULLE

L'ancienne salle de droit est destinée à accueillir le Centre de Ressources et de Culture Numériques. Le déménagement des collections de Droit ayant eu lieu pendant l'été 2015, l'espace est resté ouvert pour accueillir du public.

La salle a été rebaptisée la BULLE. Dans l'attente du démarrage des travaux, elle est transformée en salle de travail en groupe. Des poufs ont été installés et les collections de BD ont été transférées dans la salle afin de créer un espace détente dans l'un des côtés.

Il n'y a pas d'agent posté en permanence dans la salle. Le collègue en service mobile a pour mission de faire une ronde et de rappeler le règlement, en particulier l'interdiction des gobelets, canettes et nourriture.



4.2 LES SERVICES ET LEUR EVALUATION

4.2.1 LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES ET LE PRET AUX ETUDIANTS EMPECHES

Le bureau a traité en 2015 plus d'un millier de transactions (1054), toute activité confondue, ce qui représente une évolution de -16 % par rapport à l'année précédente. Cela concerne particulièrement l'activité de PEB demandeur, c'est-à-dire la fourniture d'ouvrages d'autres bibliothèques aux lecteurs de Paris Ouest.

Tableau 28 - Évolution de l'activité du PEB et du PEE

Nombre de transactions		PEB	PEB	PEE	TOTAL
		DEMANDEUR	FOURNISSEUR		
2014	Volume	314	867	41	1 222
	%	26	71	3	
2015	Volume	217	799	38	1 054
	%	21	75	4	
	Évolution	- 45 %	- 9 %	- 8 %	- 16 %

De fait, notre bibliothèque est très largement un fournisseur de document, résultat de la richesse de nos collections.

Ces chiffres comprennent les réponses n'aboutissant pas, qui demandent pourtant un temps de traitement important par les agents.

Sur l'année, l'activité du bureau suit à peu de choses près celle du reste de la bibliothèque, avec une particularité cependant : l'activité est plus forte à la rentrée qu'au printemps.

Le Prêt Entre Bibliothèques

Le service répond à des demandes provenant principalement du réseau SUPEB auquel il participe activement (80%), le reste étant constitué par des demandes directes au bureau. A 90% les demandes sont pour des organismes français, mais l'activité avec l'étranger est loin d'être négligeable (74 transaction, soit 10% de l'activité fournisseur).

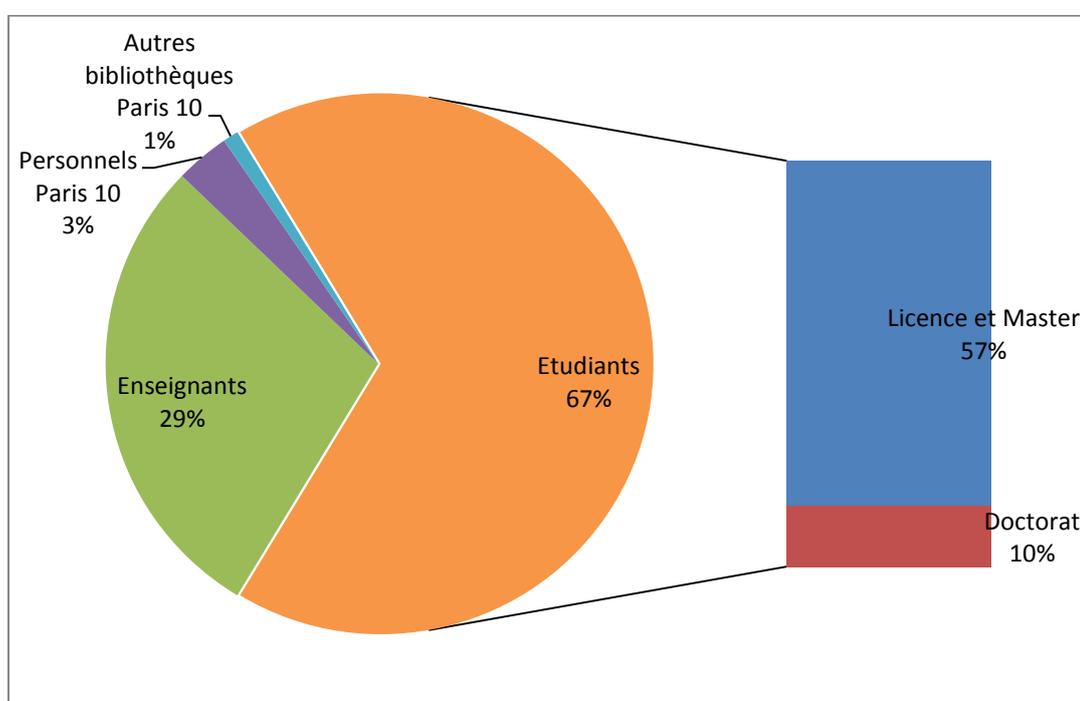
Nous fournissons essentiellement des livres (54 %) et des thèses (36 %). Les périodiques représentent 8 % de l'activité, essentiellement sous forme de copie d'articles. Pour le reste, il s'agit de DVD ou de microfiches.

Demandeur

Les lecteurs utilisant notre service sont principalement des étudiants, principalement de niveau licence ou master (67%). Le public de la recherche représente lui 30% des demandes. Il est à noter que seuls ces derniers bénéficient de la gratuité des demandes à l'intérieur d'un généreux forfait. Les demandes concernent 121 personnes ou organismes uniques, le bureau du PEB desservant également les BUFR et la MAE sur le campus. Chaque usager demande donc en moyenne un ou deux volumes sur l'année.

Nos usagers veulent principalement des livres (63%) ou des thèses (26%), et plus rarement des périodiques (ou des extraits de ces derniers) pour 9%.

Tableau 29 - Utilisateurs du PEB par niveau d'étude



Projet du PEB Ile-de-France

Le groupe BRESILE rassemblant une grande partie des bibliothèques universitaires d'Ile de France a lancé un nouveau projet pendant l'année 2015 : le PEB Ile-de-France.

La réflexion s'était engagée avec l'appel à un groupe de gestion de projet ENSSIB en 2014 qui devait proposer différents scénarii pour réactiver un PEB au sein de l'Ile-de-France. À l'issue de ce projet, il a été décidé de tester la demande de PEB pendant quelques mois afin d'évaluer le volume de transactions.

Le dispositif, piloté par la CTLES, a été mis en place en septembre 2015 et s'est poursuivi au-delà de la date prévue du 15 décembre (jusqu'à épuisement des crédits).

Il offre aux enseignants-chercheurs et doctorants la possibilité de faire venir gratuitement dans leur bibliothèque d'inscription un ouvrage qui se trouve dans l'une des bibliothèques qui participe au projet. C'est un coursier qui effectue la livraison. Les frais de coursiers sont pris en charge par le CTLES. En revanche, l'ouvrage est renvoyé par la poste, aux frais de la bibliothèque demandeuse.

Notre bibliothèque a été partie prenante de ce projet avec une communication commune BU/BDIC. Sur le premier trimestre de fonctionnement le bureau du PEB a traité 17 demandes de nos lecteurs, et a fourni 23 documents à nos partenaires. Cela représente respectivement 19 % et 8 % de l'activité PEB sur la même période, ce qui est loin d'être négligeable. Le premier bilan du CTLES place d'ailleurs notre bibliothèque dans les trois premiers utilisateurs.

Le Prêt aux Étudiants Empêchés

Ce service représente une particularité de notre bibliothèque. Pour aider à la réussite des étudiants ne pouvant pas venir physiquement emprunter, nous assurons l'envoi par la poste d'ouvrages de nos collections, sans autres frais pour le demandeur que les frais de retour postaux. Destiné surtout aux véritables « empêchés », le service est également utilisé par des étudiants à distance, suivant en cela le développement de ce mode d'enseignement.

L'activité PEE est globalement en baisse tant en nombre de transactions (39, soit - 5 %) que de demandeurs (22, soit - 8 %). De fait, l'usage du service est concentré sur certains gros utilisateurs et de nombreux utilisateurs uniques. 97 volumes ont été expédiés en 2015, soit 4 à 5 par utilisateur, avec de fortes disparités. Il s'agit donc d'un service fortement personnalisé.

Aspect financier

Le bureau a une activité qui génère des dépenses, essentiellement postales, mais aussi des recettes. En dehors des très nombreux accords de réciprocité que la bibliothèque a conclus, nos partenaires paient pour les documents que nous leur envoyons. Nous demandons aussi une participation aux frais du service à nos usagers – hors forfait de demande pour les enseignants-chercheurs.

Une approximation des dépenses générées par le service est possible, si on considère que le bureau est le principal utilisateur de frais postaux. Ainsi ces derniers sont pour l'année 2015 de 10 734,17 € à la BU. Cela donne un coût moyen par transaction de 10,18 €, que la participation financière des étudiants bénéficiaires, à hauteur de 6 € en moyenne, ne permet pas de compenser.

4.2.2 PRET DE TABLETTES, LISEUSES, ORDINATEURS PORTABLES

Le projet de prêt de tablettes, liseuses et ordinateurs portables a abouti avec l'ouverture du prêt aux étudiants le 16 novembre 2015. Pour les usagers, le service est ouvert en semaine de 10h à 17h. Les étudiants de plus de 18 ans, sans blocage, peuvent emprunter un appareil pour une durée de 28 jours. Ils peuvent le réserver sur le portail.

Du 16 novembre au 18 décembre, sur une période de deux mois, 47 transactions ont été effectuées. Les ordinateurs sont les plus demandés (24 prêts), suivis des I-pads (20 prêts). Les liseuses ont rencontré peu de succès : 3 prêts. De fait, cela représente un taux d'utilisation très important, au-dessus de 80% pour les tablettes et de quasi 100% pour les ordinateurs.

Il faudra probablement augmenter le nombre d'ordinateurs en 2016 pour faire face à la demande mais aussi le nombre d'agents aptes à faire les transactions.

4.2.3 RESERVATION DES BOXES

La nouvelle salle de droit comporte cinq boxes destinés à des groupes de 2 à 4 personnes. L'un d'eux est accessible aux étudiants en fauteuil. L'ouverture de cinq boxes qui s'ajoutent aux quatre qui existaient déjà en salle de sciences sociales a conduit à une réorganisation du système d'occupation des boxes.

Depuis septembre, les boxes peuvent être réservés sur place à l'avance. L'agent en salle note le créneau de deux heures dans un planning papier. Le box est libéré si le groupe ne s'est pas présenté dans le quart d'heure qui suit l'heure prévue.

En salle de Droit, ce sont les étudiants en licence de droit qui utilisent le plus les boxes. Concernant les boxes en salle de Sciences sociales, ils sont fréquentés par des étudiants de filières variées. Les juristes et les étudiants de SPSE sont les plus gros utilisateurs mais sans domination marquée.

La majorité des groupes en sciences sociales sont composés de 3 personnes (48 %). On observe peu de groupes supérieurs à quatre. La taille moyenne des groupes est de 3,16 personnes. C'est à partir de ce constat qu'il a été décidé de construire des boxes plus petits dans la nouvelle salle de droit.

4.2.4 LA SALLE INFORMATIQUE ADAPTEE

Située au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire, la salle informatique adaptée est ouverte aux étudiants ayant un trouble sensoriel, une déficience visuelle, une maladie invalidante, un handicap moteur. La salle propose les services suivants :

- l'accès aux postes informatiques équipés de logiciels adaptés ;
- la possibilité de scanner des documents ;
- l'accès au portail documentaire de la bibliothèque (les livres demandés sont prélevés dans les salles à l'étage et apportés dans la salle pour les étudiants ayant un handicap moteur) ;
- la mise en page des notes de cours, la relecture par la personne responsable de la salle puis l'impression ;
- la formation aux logiciels de bureautique et aux logiciels adaptés (Jaws, Zoomtext) ;
- la transcription en braille ;
- l'accès au dispositif PEE (Prêts aux Étudiants Empêchés) de la bibliothèque.

Pour remplir ses missions, la salle informatique adaptée dispose d'un équipement informatique classique (ordinateurs et imprimante) et de matériel spécifique mis à disposition par le service du SCUIO-IP Handicaps et accessibilités : une imprimante braille, deux télé-agrandisseurs, un Eye-pal (lecture de livres avec synthèse vocale), une loupe Ruby, des logiciels de voix à fréquences vocales « Jaws », un appareil portatif de lecture « ClearReader+ », un enregistreur vocal.

Les usagers représentaient 27 inscrits en 2015, chiffre en diminution par rapport à l'année précédente. Les usagers de la salle étant moins nombreux, la fréquentation a également baissé, passant de plus d'un millier de passages en 2014 à 427 en 2015.

Tableau 30 - L'activité de la salle informatique adaptée de 2013 à 2015.

	2013	2014	2015
Nombre d'inscrits	50	42	27
Nombre de sessions de travail	797	1 027	427

Plusieurs facteurs expliquent la baisse de fréquentation de la salle informatique adaptée :

- l'étroitesse du lieu empêche l'aménagement d'un espace de travail en groupe, distinct de zones de travail individuel ;
- l'utilisation des appareils spécialisés n'est possible qu'en présence de la responsable de la salle. En cas d'absence de celle-ci, certains services ne sont pas accessibles dans la salle ;
- l'accès à la salle comporte des obstacles souvent mal signalés pour les étudiants ayant une déficience visuelle ;
- à l'occasion des réaménagements des salles de lecture, la bibliothèque s'attache à prévoir des espaces de travail adaptés aux usagers ayant un handicap afin de banaliser leur accueil au sein de la bibliothèque.

Il convient désormais de réfléchir à l'évolution de la salle informatique adaptée dont la fréquentation ne cesse de diminuer depuis trois ans. Les étudiants ayant un handicap peuvent en effet le plus souvent s'intégrer au public valide dans les salles de lecture, qu'il convient d'aménager en fonction de ces besoins. Pour autant, le maintien d'un espace spécifique est nécessaire, certains appareils de synthèse vocale ou d'impression braille générant un bruit incompatible avec le silence requis dans les salles de lecture.

4.2.5 IMPRESSIONS ET PHOTOCOPIES

En 2015, le service de reprographie a comptabilisé 3,3 millions d'impressions sur l'ensemble du campus, dont 2,8 millions dans les bâtiments de la bibliothèque universitaire et 245 000 dans les BUFR, soit plus de 3 millions pour l'ensemble du SCD.

Le service d'impressions et de photocopies est assuré par une entreprise privée qui utilise le local situé à l'entrée de la BU en occupation domaniale. En plus de ce magasin, des photocopieuses se trouvent disséminées dans différents espaces de la BU et du campus, dans les BUFR en particulier. Le paiement s'effectue avec une carte COREP.

Avant le renouvellement du marché, le département a été chargé de mener une enquête sur les usages et attentes des usagers en matière de photocopie et d'impression. L'enquête a été double : auprès des responsables des BUFR et en ligne auprès de la communauté universitaire. De cette petite enquête de public, il ressort que les usagers sont globalement satisfaits du service actuel. L'accueil et les fonctionnalités proposées sont appréciés. En revanche, ils pointent un manque de disponibilité des appareils. Les besoins des usagers sont très réduits : essentiellement des photocopies, des impressions à partir d'une clé ou d'un mail. Les utilisations plus avancées comme les agrandissements ou les copies en couleur ou encore la numérisation sont peu demandées.

Le SCD pourrait donc demander l'installation de davantage d'appareils à différents emplacements et étudier la possibilité d'un règlement avec la carte IZLY.

Les attentes des BUFR sont multiples. Cependant, leur priorité absolue est de proposer à leurs usagers une prestation de qualité et une maintenance réactive.

CONCLUSION

Une nouvelle fois en 2015, la bibliothèque améliore et diversifie les modalités d'accueil des usagers en réaménageant les espaces dont elle dispose et en proposant de nouveaux services, régulièrement évalués et adaptés.

En 2016, la réflexion portera sur l'amélioration des espaces de circulation dans la bibliothèque pour accéder à l'ensemble des services. Aujourd'hui en effet, l'entrée et la sortie se font en deux points séparés, contraignant les usagers à traverser l'ensemble de la bibliothèque pour effectuer une simple transaction de prêt ou de retour ou une

reproduction de document. Une étude sera menée en 2016 sur les conditions nécessaires à l'ouverture des deux passerelles en double flux, permettant chacune d'entrer et de sortir de la bibliothèque et de trouver dans les deux ailes correspondantes l'équipement nécessaire au prêt et au retour d'ouvrages.

L'installation d'un contrôle d'accès sera également envisagée, qui fournira à la bibliothèque des éléments statistiques plus précis sur ses lecteurs et offrira de meilleures conditions de sécurité dans le bâtiment.

5. PERSPECTIVES ET PROJETS

5.1 LE CENTRE DE RESSOURCES ET DE CULTURE NUMERIQUES

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration du préprogramme puis du programme du Centre de ressources et de culture numérique (CRCN), projet porté par l'université en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts de Seine et la Caisse des dépôts. Ce travail a été confié à un programmiste et a été suivi conjointement par la Direction du patrimoine et le SCD. Les différentes options retenues ont été, au fur et à mesure de l'avancée des travaux, validées en comité de pilotage présidé par le président de l'Université.

Prévu pour être installé dans l'aile préalablement occupée par la salle de droit qui a déménagé en 2015 dans une autre aile entièrement rénovée, le futur CRCN devrait permettre d'accueillir les divers publics avec une amplitude horaire nettement élargie par rapport à la pratique actuelle. En effet, le projet est conçu de telle manière que ces espaces pourront être isolés des autres salles et fonctionner en autonomie.

Le CRCN a pour ambition de répondre aux nouveaux besoins liés à la place croissante du numérique à l'Université : développement des cours en ligne (modules Grands Repères pour toutes les licences, plateforme cours en ligne, MOOC), multiplication des ressources numériques pour la recherche produites ou accessibles à l'Université, importance croissante de la documentation numérique dans les études et l'activité de recherche. Dans ce contexte, le CRCN sera un lieu hautement équipé de travail collaboratif et d'échange autour du numérique et des projets numériques innovants.

Le CRCN aura trois missions principales de :

1. VALORISER L'ENSEMBLE DES RESSOURCES NUMERIQUES DISPONIBLES auprès de la communauté universitaire et des acteurs extérieurs (publics du secondaires accompagnés de leurs enseignants, associations, entreprises, grand public) ;

2. ACCOMPAGNER LA DIFFUSION DE LA CULTURE NUMERIQUE ET L'APPROPRIATION DES RESSOURCES EXISTANTES ;

3. PROMOUVOIR ET FAVORISER LES PROJETS NUMERIQUES INNOVANTS de l'Université en partenariat avec des acteurs extérieurs.

En termes de places de travail, le programme prévoit un ensemble de places (139 à 153 places publiques) réparties de la manière suivante :

67 places assises en espaces **ouverts** dont

- 25% de places de type confort (15 places), toutes considérées mobiles
- 75% de places de type tables/chaises (52 places), dont une partie (70%) serait mobile

62 à 86 places assises en espaces **clos** dont :

- 1 grande salle d'une trentaine de places divisible en 3 unités équivalentes permettant de moduler la jauge de 10 à 30 places pour des usages simultanés notamment de formation ;
- 8 salles de jauge 3-6 places, permettant le travail collaboratif
- 5 boxes individuels permettant un usage d'autoformation.

L'année 2016 devrait conduire à la validation définitive du programme et au choix d'un maître d'œuvre.

5.2 LES ARCHIVES OUVERTES

L'année 2015 a vu l'avancée significative du projet de portail HAL institutionnel, après la décision d'abandonner l'idée d'une archive ouverte institutionnelle différenciée.

À l'issue d'une réunion, le 17 juillet 2015, le président de l'Université a officiellement pris la décision d'ouvrir un portail HAL pour l'université. Un comité de pilotage a également été désigné, et un premier projet de calendrier validé. Cette décision a été rendue publique lors de la Commission recherche du 22 septembre 2015, au cours de laquelle la composition du comité de pilotage a été annoncée.

Les démarches d'ouverture du portail ont ensuite été entreprises auprès du Centre pour la Communication Scientifique Directe du CNRS, qui développe le service HAL, en concertation avec la cellule juridique de la DRED qui a pris en charge la lecture et la correction de la convention à passer avec le CNRS. En parallèle de ces aspects administratifs, plusieurs échanges avec le support du CCSD à propos de diverses questions techniques ont permis de préciser la demande de l'Université et de réfléchir au mode opératoire à suivre pour l'ouverture du portail.

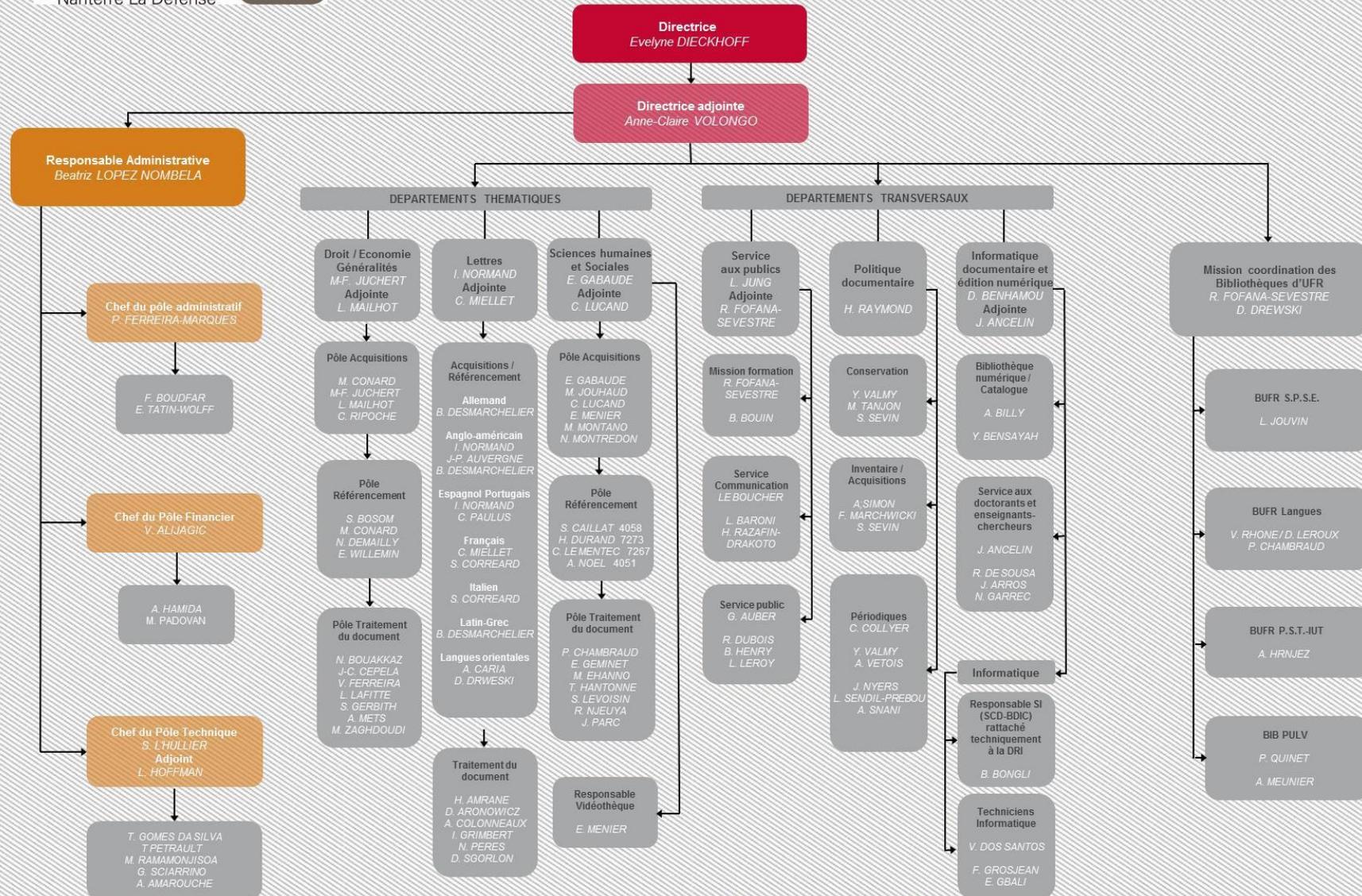
Il a ainsi été décidé lors de la première réunion du comité de pilotage, qui s'est tenue le 16 décembre 2015, que le déploiement du portail HAL aurait lieu en deux phases : une première phase pilote, avec des laboratoires volontaires, au cours de l'année 2016, et une phase de déploiement généralisé, au premier semestre 2017. Ce calendrier correspond à celui de l'HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche

et de l'Enseignement Supérieur), l'Université étant dans l'obligation de fournir un rapport d'activité détaillé à la rentrée 2017. Il s'inscrit également dans le contrat quinquennal de la COMUE comme de l'Université, avec un bilan de mi-parcours en 2015 et une échéance en 2017.

Le premier semestre 2016 verra la constitution du groupe de travail et le début de ses travaux, qui devraient aboutir à des préconisations pour la mise en place de la phase pilote, et l'élaboration d'une offre d'accompagnement pour l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs. Le second semestre 2016 sera consacré à la prise en main du portail par les laboratoires pilotes, sous le contrôle du groupe de travail.

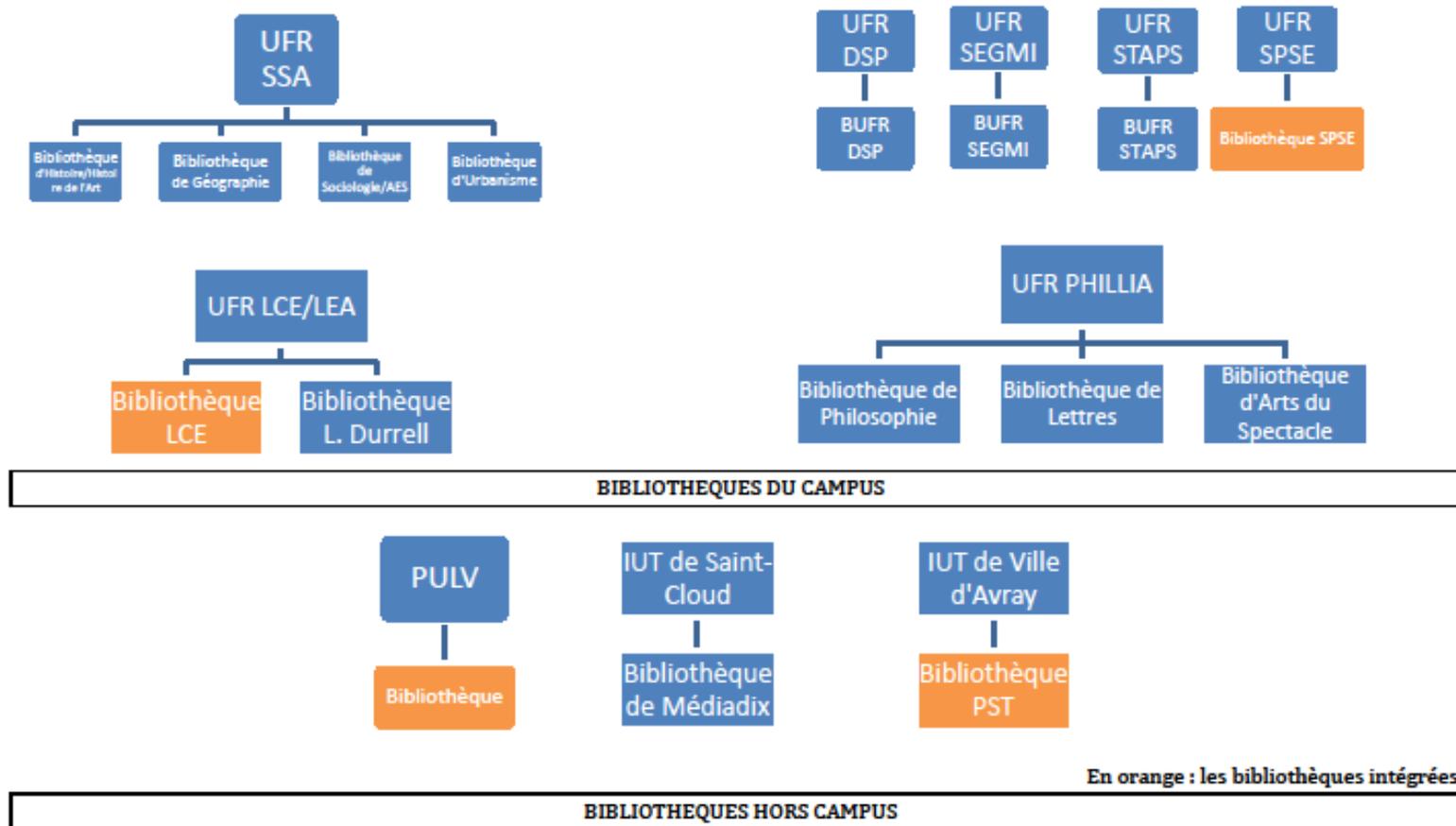
L'ensemble de l'année 2015 a également été consacrée à la veille et à la constitution d'un argumentaire en faveur de *l'open access* en général et HAL en particulier. Une formation sur ce sujet a été dispensée à certains chercheurs et enseignants-chercheurs, sur la base du volontariat, et sera reconduite en 2016.

ANNEXES



LÉGENDE Direction Direction adjointe Responsable administratif Secrétaire de direction Lien hiérarchique Lien fonctionnel

CARTE DES BUFR



LES BUFR INTEGRES ET ASSOCIEES

RESSOURCES ACQUISES SUR LE BUDGET DE LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE EN 2015

Academic Search Premier
Année Philologique
Brepolis Latin full text
Britannica en ligne
Business Source, Econlit, Entrepreneurial Studies Source (EBSCO)
CAIRN (revues Général)
CAIRN Achat de 493 ouvrages de recherche
CAIRN Bouquet "Encyclopédies de poche"
CAIRN Bouquet "Magazines - Général"
CD Rap
Classiques Garnier en ligne (4 collection)
Cyberlibris - Collection Economie Gestion
Dalloz.fr + Dalloz Bibliothèque numérique (BND)
Delphes
Doctrinal plus
Editions Législatives (ELnet)
ELECTRE-BIBLIO
Elsevier / Science direct : Freedom collection
Encyclopaedia of Islam Online
Europresse.com
FRANCIS + ERIC + MEDLINE
Frantext
Grove Art online
Grove music online
HeinOnline
JSTOR (Arts & Sciences I , II , III)
Kompass Monde
Lamyline Reflex (Liberté +)
Lexis Nexis Jurisclasseur
Lextenso
Literary reference Center
MLA International
New Palgrave dictionary
Numérique Prémium (bouquet 90 titres)
Numérique Prémium (frais)
OCDE Livres, Périodiques et Statistiques
OpenEdition Freemium for Journals
Oxford English dictionary
Philosopher's Index
Proquest (Film Indexes online + IIPA)

PsycARTICLES
PsycCRITIQUES
PsycEXTRA
PsycINFO
PsycTESTS
SAGE HUMANITIES AND SOCIAL
SocINDEX Full text
SportDiscus with full text
The Hague Academy Collected Courses Online
Thesaurus Linguae Graecae
Universalis-EDU en ligne
Vocable Numérique
Westlaw Academic services

DONNÉES CHIFFRÉES

1. LE PERSONNEL

Fig.1 - État général des emplois au 31 décembre 2015

	Postes budgétaires au 01.01.2015	FLUX SORTANT année 2015	FLUX ENTRANT année 2015	Postes budgétaires au 31.12.2015	Effectif 2015	ETP 2015
Conservateur général	1			1	1	1
Conservateurs	13			13	13	13
Bibliothécaires	5			5	9	5
Bibliothécaires adjoints spécialisés	24			24	27	23,1
Magasiniers	30		1	31	36	29,2
TOTAL BIBLIOTHEQUES	73			74	86	71,3
Ingénieur d'études	4			4	5	4
Techniciens	9	1		8	9	7,6
ATRF	6	1		5	7	5
TOTAL ITRF	19			17	21	16,6
SAENES	0		1	1	1	0
ADJAENES	5			5	6	4,4
Conducteur Auto	0			0	0	0
TOTAL ASU	5			6	7	4,4
Total toutes filières confondues hors RTP	97			97	114	92,3
<i>Total 2014</i>	<i>98</i>			<i>98</i>	<i>120</i>	<i>93,63</i>
<i>Total 2013</i>	<i>97</i>			<i>97</i>	<i>117</i>	<i>93,31</i>
<i>Total 2012</i>	<i>100</i>			<i>100</i>	<i>114</i>	<i>97,31</i>
<i>Total 2011</i>	<i>104</i>			<i>104</i>	<i>118</i>	<i>98,23</i>
<i>Total 2010</i>	<i>107</i>			<i>107</i>	<i>118</i>	<i>105,6</i>
Emplois temporaires						
RTP BIBAS	2			2	3	2,00
RTP MAG	0		1	1	1	1,00
Total emplois temporaires	2	0	1	3	4	3,00
TOTAL EMPLOIS	99			100	118	95,3

Fig. 2 - Répartition par branche d'activité

	Bibliothèque et BAP F	BAP J	BAP E	BAP G	Total
		Administrative	Informatique	Technique	
CAT A	23	2	1	2	28
CAT B	34	3	3	0	40
CAT C	37	7	0	6	50
Total	94	12	4	8	118

Fig. 3 - Répartition par âge en 2015

Age	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	Plus de 60 ans
Catégorie A	12	4	6	6	0
Catégorie B	8	10	10	9	3
Catégorie C	6	7	18	12	7
TOTAL	26	21	34	27	10
2015 en %	22,03	17,80	28,81	22,88	8,47
2014 en %	22,95	15,57	29,51	22,13	9,84
2013 en %	19,51	18,70	26,83	25,20	9,76
2012 en %	9,65	23,68	29,82	28,07	8,78

Fig. 4 - Répartition par sexe. Année civile 2015

	Hommes	Femmes
Catégorie A	6	22
Catégorie B	7	33
Catégorie C	17	33
TOTAL	30	88
2015	26,55%	77,88%
%2014	27,05%	72,95%
% 2013	24,39%	75,61%
% 2012	26,32%	73,68%

Fig. 5 - Répartition par niveau d'études en 2015

Diplôme	< bac	Bac	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5
Catégorie A	0	0	0	4	6	18
Catégorie B	2	7	5	11	10	5
Catégorie C	20	14	3	8	2	3
TOTAL	22	21	8	23	18	26
% 2015	18,64	17,80	6,78	19,49	15,25	22,03
% 2014	18,85	18,85	4,92	18,03	13,11	26,23
% 2013	21,14	20,33	6,50	17,89	11,38	22,76
% 2012	26,32	17,54	6,14	19,30	11,40	19,30

Fig. 6 - Ancienneté au SCD - Année civile 2015

Ancienneté	< 2 ans	2 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 20 ans	> 20 ans
Catégorie A	12	10	4	2	0	0
Catégorie B	7	10	10	5	6	2
Catégorie C	12	6	9	11	7	5
TOTAL	31	26	23	18	13	7
% 2015	26,27	22,03	19,49	15,25	11,02	5,93
% 2014	31,97	15,57	17,21	16,39	12,30	6,56
% 2013	28,46	18,70	21,95	20,33	8,13	2,44
% 2012	22,81	21,93	30,70	15,79	6,14	2,63

**Fig. 7 - Répartition par service de l'utilisation des heures de monitorat -
Année civile 2015**

Services	2015	2014	2013	2012
Service aux publics	3 025,41	2 249,00	1 967,00	2 044,00
Droit / Eco	1 825,25	1 825,25	1 730,25	1 467,00
Vidéotheque	504,25	870,00	1 079,00	1 522,00
Mediadix	0,00	0,00	276,50	332,00
Total monitorat BU	5 354,91	4 944,25	5 052,75	5 365,00
LCE	1 330,00	1 458,00	1 311,50	1 315,00
SPSE	1 776,50	1 520,00	1 445,00	1 503,00
PULV	134,50	0,00	0,00	0,00
IUT	1 274,00	853,00	1 196,00	1 467,00
Total BUFR	4 515,00	3 831,00	3 952,50	4 285,00
Total monitorat SCD 2015 *	9 869,91	8 775,25	9 005,25	9 650,00
ETP 2015	6,14	5,46	5,60	6,00
Dont Subvention RIF *	2 751,03	2 801,12	3 440,86	3 440,86
ETP 2015	1,71	1,74	2,14	2,14

* Le nombre d'heures de monitorat subventionnées a été revu en fonction du coût chargé (14,54 €)

2. LE BUDGET

Fig. 8 - Recettes 2012-2014

Années	2012	2013	2014	2015
Dotation université y compris entretien du bâtiment, projets spécifiques)	1 174 727	910 999	877 874	880 845
Droits de la bibliothèque	616 150	626 396	733 106	636 863
Subvention Région Ile-de-France	226 999	48 000	50 698	42 433
Reversements par les composantes	107 685	105 255	89 478	89 478
Recettes propres	48 681	77 477	52 650	54 603
Total	2 174 242	1 768 127	1 803 806	1 704 222

Fig. 9 - Dépenses 2012-2014

Années	2012	2013	2014	2015
<i>Personnel</i>	134 198	131 063	127 535	133 928
<i>Documentation</i>	1 214 307	1 197 939	1 161 113	1 196 558
<i>Conservation</i>	49 673	64 233	60 458	58 075
<i>Informatique</i>	42 825	46 384	59 910	32 064
<i>Mobilier et équipement (magasin, salles de lecture, bureaux)</i>	503 883	105 205	51 740	262 460
<i>Gestion (logistique, fournitures, reprographie, maintenance hors informatique, divers)</i>	292 362	70 461	108 518	82 998
<i>Travaux entretien du bâtiment</i>	42 944	40 218	32 205	46 748
<i>Formation professionnelle et missions</i>	12 165	13 006	8 073	6 987
Total	2 292 356	1 668 509	1 609 551	1 819 819
BUDGET REEL			1 654 939	1 874 962
<i>Budget non consommé</i>	78 502	51 577	45 388	55 143

Fig. 10 - Répartition des dépenses documentaires

Les dépenses documentaires (en €)

		2012	2013	2014	2015
Monographies		447 013	369 517	403 235	425 348
	<i>% des dépenses documentaires</i>	37	31	35	36%
Périodiques		336 388	348 651	263 529	276 316
	<i>% des dépenses documentaires</i>	27,70	29,10	22,70	23
Ressources électroniques		411 855	460 692	457 868	457 405
	<i>% des dépenses documentaires</i>	34	38,50	39,25	38
DVD		19 051	20 206	20 879	20 348
	<i>% des dépenses documentaires</i>	1,30	1,40	1,8	2
E-books				12 661	14 981
	<i>% des dépenses documentaires</i>			1	1,25
Bandes dessinées				2 942	2 160
	<i>% des dépenses documentaires</i>			0,25	0,2
TOTAL		1 214 307	1 197 939	1 161 113	1 196 558

CHIFFRES CLÉS

DONNEES BUDGETAIRES (en euros)

RECETTES	2011	2012	2013	2014	2015
Dotation	1 166 691	1 174 727	910 999	877 874	880 845
Droits d'inscription	532 491	616 150	626 396	733 106	636 863
Subventions	46 884	226 999	48 000	50 698	42 433
Ressources propres	241 863	156 366	182 732	142 128	144 081

DEPENSES	2011	2012	2013	2014	2015
Documentation	1 178 852	1 214 307	1 197 939	1 161 113	1 196 558
Fonctionnement	391 269	439 968	234 302	269 163	226 872
Personnel sur ressources propres	149 663	134 198	131 063	127 535	133 928
Équipement	152 233	503 883	105 205	51 740	262 460

RESSOURCES HUMAINES

	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel (en ETP¹)	98,23	105,1	97,7	96,14	95,3
Bibliothèque	69,43	75,3	70,5	70,49	71,3
ITRF	13,9	16,41	18,6	18,27	16,6
ASU	7,11	5,6	4,6	4,87	4,4
Contractuels	7,79	7,79	4	2,51	3

Personnel sur ressources propres	2011	2012	2013	2014	2015
Moniteurs étudiants	59	53	53	48	52
▪ Nombre d'heures	10 412	9 650	9 005	8 556	9870
▪ ETP	6,51	6,48	5,6	5,46	6
Tuteurs documentaires	5	5	4	3	3
▪ Nombre d'heures	498	243	285	179,5	42
▪ ETP	0,3	0,15	0,17	0,11	0,02

¹ Équivalent Temps Plein

FORMATION DES ÉTUDIANTS

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de sessions en Licence	182	182	195	108	92
Master/Doctorat	21	64	38	96	103
Total	203	246	233	204	195
Nombre de participants en L	2909	3680	3506	2461	1486
Master/Doctorat	352	500	736	903	1096
Total	3261	4180	4242	3364	2582

COLLECTIONS SUR SUPPORT PAPIER - Bibliothèque universitaire

	2012	2013	2014	2015
Monographies en libre accès (titres)	244 962	206 306	203 693	202 797
Monographies en libre accès (exemplaires)	347 917	292 761	292 902	277 527
Monographies en magasin (titres)	112 182	150 085	161 335	175 105
Monographies en magasin (exemplaires)	121 964	163 203	174 899	194 799
Périodiques (titres)	2 790	2 798	3 307	3 658
Thèses (titres)	7 565	8 121	8 135	6 654
Thèses (volumes)	15 130	15 310	15 233	20 009
TOTAL BU (titres)	367 499	367 310	376 470	388 214
TOTAL BU (exemplaires, sauf périodiques)	485 011	471 274	483 034	492 335

COLLECTIONS SUR SUPPORT PAPIER - Bibliothèques d'UFR

	2012	2013	2014	2015
Monographies (exemplaires)	149 232	145 648	136 500	115 464
Périodiques (titres)	1 399	1 390	701	709
TOTAL BUFR	150 631	147 038	150 701	116 173

TOTAL BU + BUFR (exemplaires, sauf périodiques)	610 388	634 243	616 922	607 799
--	----------------	----------------	----------------	----------------

COLLECTIONS AUDIOVISUELLES ET NUMÉRIQUES - Bibliothèque universitaire

	2012	2013	2014	2015
VHS+DVD	9 294	10 471	11 005	11 976
Livres électroniques	-	767	1095	2 495
Périodiques électroniques	64 227	57 453	50 832	44 432
Bases de données	89	90	90	91
Thèses électroniques	503	656	853	1 048

ACQUISITIONS ANNUELLES - Bibliothèque universitaire

	2011	2012	2013	2014	2015
Monographies (exemplaires)	13 379	13 816	13 333	13 168	12 187
Périodiques papier (titres)	1 382	1 141	1 315	1 112	1 143
DVD (titres)	696	806	526	526	512
Livres électroniques	-	-	767	328	1 400
Bases de données	45	47	47	51	53

ACQUISITIONS ANNUELLES - Bibliothèques d'UFR

	2011	2012	2013	2014	2015
Monographies (exemplaires)	4 737	4 638	4 002	3 427	4 028
Périodiques (abonnements)	479	463	456	450	450

FRÉQUENTATION

Nombre d'entrées annuelles	2012	2013	2014	2015
Bibliothèque universitaire	810 319	806 136	825 194	963 080
DSP	100 000	100 000	88 500	91 590
IUT Ville d'Avray	58 344	56 835	42 751	42 409
LCE	47 761	55 248	48 000	44 705
Médiadix	25 247	21 321	21 594	19 306
SEGMI	66 109	73 602	70 471	76 000
Socio/AES	6 000	8 000	10 065	9 828
SPSE	66 468	65 843	74 929	70 242
Aménagement/Urbanisme	753	768	978	990
IPAG puis PULV (oct. 2015→)	-	-	-	1340
Géographie	-	642	547	919
Histoire/Histoire de l'art	58 415	47 458	48 280	49 384
Lettres	3 900	-	-	888
Philosophie	5 000	5 000	5 000	12 600
TOTAL	1 248 316	1 240 853	1 236 309	1 383 281

NOMBRE DE PRÊTS À DOMICILE

	2012	2013	2014	2015
Bibliothèque universitaire	244 445	222 454	217 432	194 268
DSP	1 128	1 234	1 498	1 205
IUT Ville d'Avray	2 957	3 817	2 821	2 099
LCE	4 464	4 908	4 488	4 297
Médiadix	3 357	3 026	2 950	2 494
SEGMI	5 849	5 212	4 709	4 628
Socio/AES	1 113	1 335	1 758	1 346
SPSE	6 373	6 179	6 213	6 200
Aménagement/Urbanisme	317	476	449	334
PULV	1 107	571	250	490
Géographie	50	445	769	307
Histoire/Histoire de l'art	-	-	-	-
Lettres et Sciences du langage	-	-	-	126
Philosophie	4 500	4 500	4 500	1 444
PEB (demandes émises)	412	380	314	217
PEB (demandes reçues)	973	1 024	690	799
PEE²	197	212	164	38
TOTAL	277 192	255 773	249 005	220 282

² Prêt aux Étudiants Empêchés